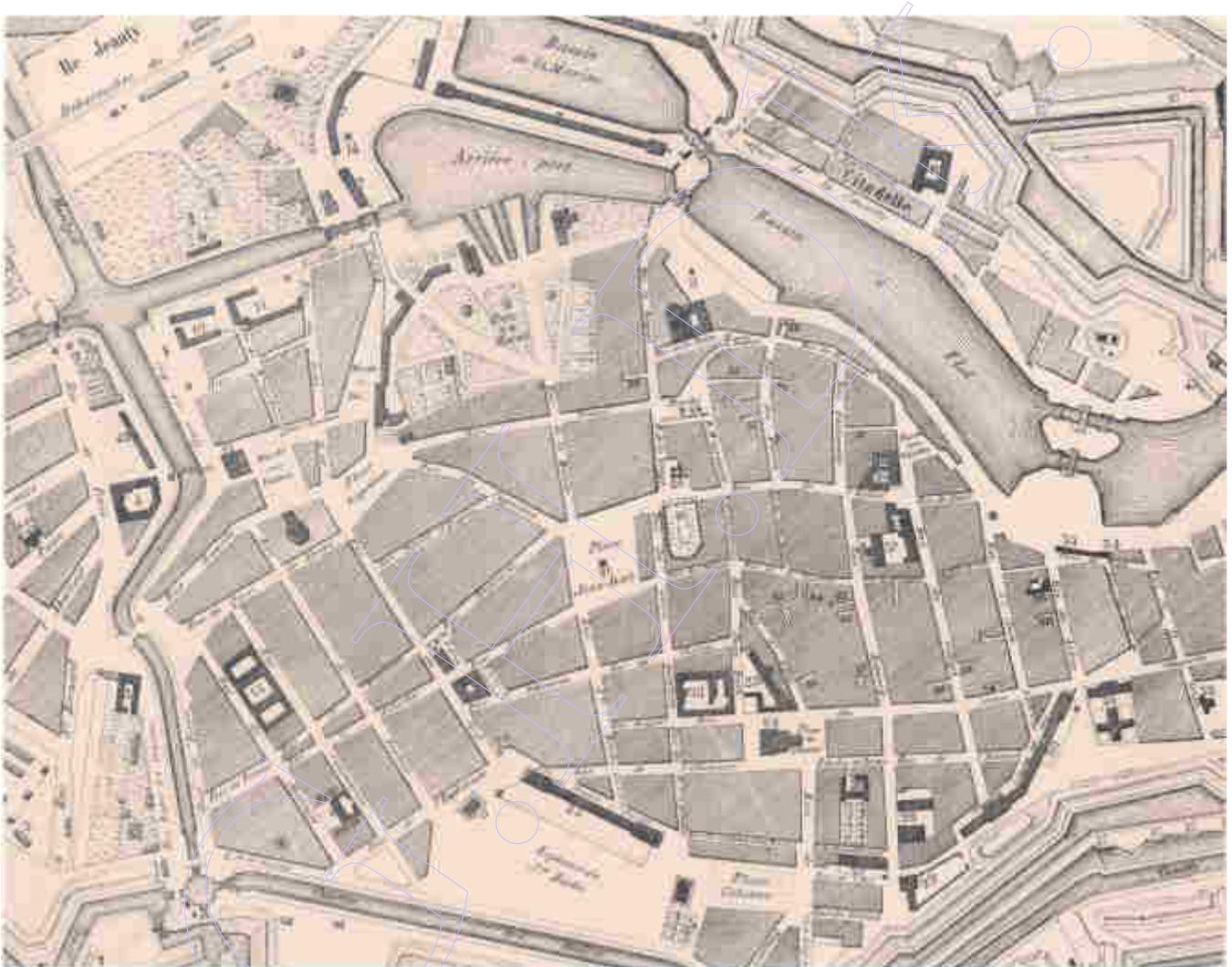


**Dunkerque au siècle dernier**  
**Texte de Jules Darnet, Union Faulconnier Tome X**  
**Transcrit, illustré et mis en page par Jean-Marie Muyls**

**Les Chantiers et la rue de Hollande**

*S'il était permis à la jeune génération actuelle de voir **Dunkerque** tel qu'il était il y a un demi-siècle, sa surprise serait bien grande et bien naturelle. Essayons de lui mettre sous les yeux notre ville à cette époque si peu éloignée, après tout. Qu'est-ce en effet qu'un demi-siècle pour les hommes qui l'ont vécu ...? Une pensée seulement, un espace de temps bientôt parcouru lorsque les souvenirs vous reviennent à la mémoire.*



*Source Dunkerque en Flandre*

**Plan de Dunkerque en 1848 d'après Victor Derode**

*Toute flamande encore, notre ville comptait alors environ vingt-neuf mille âmes ; la banlieue si peuplée aujourd'hui, ne présentait qu'une agglomération restreinte. Seul, le **Rosendaël** rattaché à la commune de **Téteghem**, dont il devait être séparé en 1860 pour former une commune distincte, contenait une population maraîchère dont le chiffre pouvait s'élever à deux mille habitants. C'était, le dimanche, le lieu favori des promeneurs, où le tout Dunkerque se dirigeait l'été vers les guinguettes. Bientôt, sous les tonnelles du **Jardin Royal** (aujourd'hui établissement des **Petites-Sœurs des Pauvres**), ou bien encore au **Coq Blanc**, les tables se couvraient d'une collation dont les crevettes ou grenades, ainsi qu'on les désignait alors, s'étageaient en un tas, et faisaient avec les petits pains français, copieusement arrosés de bière, les délices des gourmets.*

1/	Abattoir	(rue St-Mathieu - ex-rue de l'Abattoir)
2/	Chapelle Saint-Martin	(rue Saint-Charles)
3/	Manutention de Vivres	(près du Pont-Royal)
4/	Direction de la Douane	(rue de Paris)
5/	Magasins à poudre	(rue de l'Esplanade et en Citadelle)
7/	Bâtiments de la Marine	(autour du bassin de l'Arrière-port)
8/	Pygoulière *	(au sud-est du bassin du Commerce)
9/	Magasin du Génie	(angle avenue Guynemer, square Guynemer)
10/	Magasin aux Fourrages	(Bains dunkerquois)
11/	Magasin au Chauffage	(ancienne Gendarmerie)
12/	Etablissement du Gaz	(place du Palais-de-Justice)
13/	Salle des Concerts	(face au Palais de Justice)
14/	Monument Astronomique	(au sud de l'Arrière-port)
15/	Caserne des Douanes	(rue Marengo)
16/	Pavillon des Chefs	(rue du Sud)
17/	Pavillon de la Cantine	(rues du Sud, Dupouy, Saint-Sébastien)
18/	Eglise Saint-Jean-Baptiste	(place Roger-Salengro)
19/	Eglise Saint-Éloi	(rue Clémenceau)
20/	Tour et beffroi de la Ville	(rue Clémenceau, rue Amiral Ronarc'h)
21/	Statue de Jean Bart	(place Jean-Bart)
22/	Hôpital civil	(rue Henri-Terquem)
23/	Hôpital militaire	(rue Henri-Terquem)
24/	Salle de spectacle	(place du Théâtre)
25/	Caserne Sainte-Barbe	(Caserne des Pompiers)
26/	Sous-Préfecture	(rue du Jeu-de-Paume)
27/	Caserne de la Comédie	(rue de l'Est)
28/	Arsenal	(rue Emmery, face à la rue du Quartier-Neuf)
29/	Casemates et parc d'artillerie	(Lycée Jean-Bart)
30/	Caserne du Havre	(rue du Jeu-de-Paume face à la rue Saint-Jean)
31/	Prison	(rue Henri-Terquem)
32/	Petite-Chapelle	(rue du Leughenaer)
34/	Leughenaer	(place du Minck)
35/	Pilotage	(place du Minck)
36/	Tribunal de Commerce	(rue des Arbres)
37/	Collège	(rue Louis-Lemaire)
38/	Palais de Justice	(angle rue Henri-Terquem - place Charles-Valentin)
39/	Hôtel-de-Ville	(place Charles-Valentin)
40/	Ancienne prison	(rue Michel-de-Swaen)
42/	Entrepôts divers	(rue de Paris - église St-Martin, et place A.-Petit)
44/	Châteaux d'eau	(sud rue Wilson, et Marché couvert)
45/	Porte du Risban	(quai du Risban)
51/	Porte des Quatre-Canaux	(près du pont des Quatre-Ecluses)
54 à 69/	Ruelles et impasses	
70/	Cité Jean-Bart	(angle rue du Sud et rue Royer)

Source Dunkerque en Flandre

### Légendes du plan de Dunkerque en 1848 d'après Victor Derode

*La Basse-Ville et le Jeu-de-Mail où se sont groupées depuis la plupart de nos industries, étaient des quartiers déshérités, le cimetière, des jardins, des terrains vagues en occupaient la majeure partie. L'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui l'église Saint-Martin était occupé par un chantier de bois.*

*Le quartier de la gare, bordé à l'est par le canal sur la berge duquel existait un chantier de construction destiné aux navires d'un faible tonnage, ne possédait, à part quelques maisons, que des magasins, dépôts de marchandises ou écuries.*

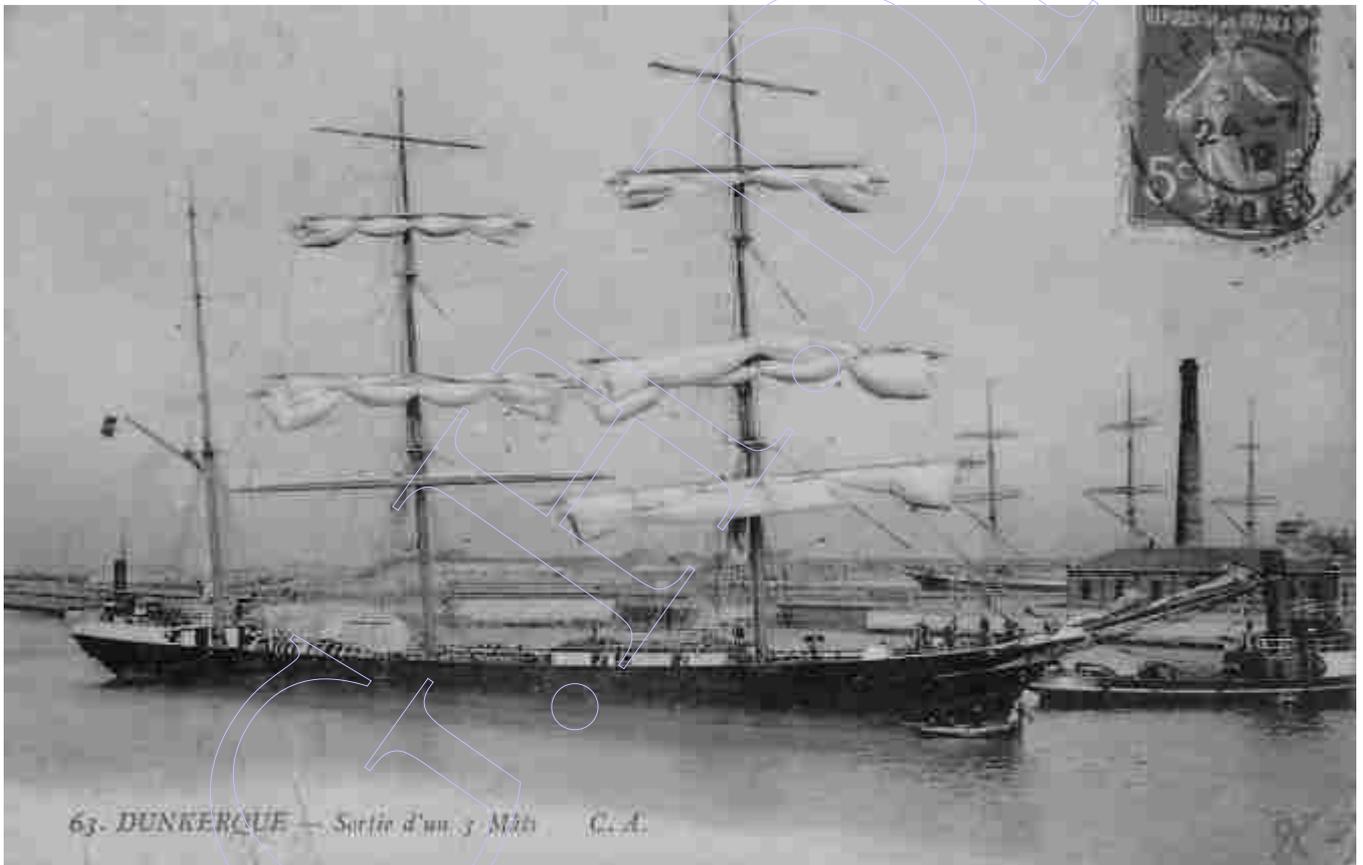
Une pâture entourée de haies, emplacement actuel de la rue du **Four-à-Chaux**, avoisinait un chemin qui donnait accès au quartier de **L'Île-Jeanty**.

La **gare primitive**, située à l'extrémité de la rue portant ce nom, était un bâtiment de bien modeste apparence et qui, d'après les promesses faites, n'était qu'une installation provisoire.

Ce n'est qu'au bout de trente ans que les plaintes de la population et du commerce décidèrent la Compagnie à remplir son engagement. La gare devenue insuffisante, fut remplacée par un édifice dont l'aspect, peu monumental, ne répond pas à l'importance du trafic de notre port.

Tels étaient alors ces quartiers aujourd'hui si populeux.

Si, de nos jours, nous pouvons être à juste titre fiers de notre port et du mouvement qui s'y produit, ce n'est pas une raison pour oublier l'époque où **Dunkerque** armait, en dehors de sa flottille islandaise, un grand nombre de navires faisant les voyages de l'**Inde**, des **Antilles** ou du **Sénégal**. Protégés par le droit de pavillon qui, plus tard devait disparaître avec le système libre-échangiste en vigueur sous l'**Empire**, nos armateurs, comptant sur des bénéfices certains, ne cessaient de construire et, par une émulation bien naturelle, tenaient à posséder les plus beaux spécimens de construction.



Collection Georges Damman

Les chantiers, indépendamment de ceux qui existent encore à l'arrière-port, couvraient la partie du **parc de la Marine** qui fait face aux magasins actuels de la **Défense Mobile**, pour se continuer ensuite le long du **bassin du Commerce** et finir à la hauteur de la **rue des Pierres**. Plus de trois cents ouvriers, charpentiers, scieurs, calfats y étaient employés ; les cales se trouvaient rarement vides et nos constructeurs habiles, tels les **Malo**, les **Derycke**, les **Vandezande** et autres, étaient réputés pour leur habileté et leur art dont ils se faisaient un point d'honneur. Bien des maisons de commerce possédaient aussi leurs chantiers. Citons parmi les plus importantes : les maisons **Collet**, **Beck** et **Hecquet**. Comme spécimens de navires, l'on pouvait citer les fines coques du **Moïse**, du **Vauban** et de tant d'autres jolis trois-mâts dont le tonnage variait de sept à huit cents tonneaux, capacité des grands bâtiments de ce temps, dépassée cependant de deux cents par le **Napoléon III** et la **France**.

Cette progression de notre marine commerciale avait pris son essor pendant les premières années de l'Empire. Peu de long-courriers fréquentaient précédemment notre port. Lorsque l'arrivée d'un grand navire était signalée, la population, curieuse de ce spectacle, se rendait sur les quais pour assister à son entrée dans le bassin. L'un d'eux, appartenant à notre port, se distinguait par la richesse de sa structure, c'était le trois-mâts barque de la maison **Collet**, le **Louis XIV**, affecté aux voyages des Indes et qui portait à l'avant le buste du grand roi. Ses sabords, sa dunette, ses dorures lui donnaient un faux air de frégate royale. Bien difficile était son entrée dans le **bassin de la Marine** qui, seul, existait ; son échouement toujours possible faisait craindre des avaries et, lorsqu'enfin amarré à quai, tout danger avait disparu, on s'en félicitait comme d'un succès.



Collection Georges Damman

Ce fut en **1845** que l'on commença les travaux du **bassin du Commerce**, terminés en **1856**.

Peu de temps après sa construction, arrivait du **Pérou** le trois-mâts le **Vauquelin**, chargé de guano ; son tirant d'eau ne lui ayant pas permis de franchir l'écluse, le navire vint s'abattre sur le flanc à marée basse et ne put se relever lorsque la marée monta ; il fut bientôt reconnu que la carène du bâtiment s'était rompue et que le renflouement ne pouvait avoir lieu sans opérer le déchargement complet du navire qui se brisa et devint inutilisable.

Avant la construction du **bassin du Commerce** existait une ligne de maisons formant le côté Est de la **rue de Hollande** et du **Marché-aux-Poulets**. La démolition en devenait nécessaire, par suite de l'élargissement du quai. Rien de plus bizarre que ces constructions disparues, bâties sur le quai au-dessus du mur d'enceinte. L'accès de la rue par l'**ancienne porte de la Citadelle**, à la hauteur de la **rue des Pierres**, et par la **porte de la Couronne** face à l'angle actuel existant **quai des Hollandais**, s'ouvrait sur les façades principales dont plusieurs d'entre elles, construites sous la domination espagnole, présentaient pignon sur rue ; à ces façades grinçaient au vent les vieilles enseignes des nombreux commerçants du quartier, attirés par le trafic qui se faisait avec la **Hollande** et dont les marchandises étaient débarquées sur les quais longeant le mur d'enceinte. Arrivés au port, les marins hollandais échangeaient leurs paniers de longues pipes de terre avec nos matelots qui en faisaient un grand usage, prétendant qu'elles donnaient au tabac un goût plus agréable.

Dès huit heures en été, vers sept heures en hiver, le quartier n'était plus en communication directe avec le port, pour y parvenir, il fallait ou remonter la **rue de Bergues** ou descendre jusqu'à la **rue du Quai**. Était-ce une vieille habitude datant de l'époque où les quais étaient barrés le soir ou bien encore voulait-on restreindre, faute d'un personnel suffisant, la garde des quais ? Toujours est-il, que lorsque le «**cloock poorte**» s'était fait entendre, la consigne était formelle et les lourds battants se fermaient jusqu'au lendemain. (Notons en passant que l'entrée du **bassin de la Marine** était, à cette époque, également close la nuit. Les quais étaient entourés par des magasins sans étage servant de corderies qui furent incendiés en 1870, deux grilles de fer en défendaient l'accès.)



Plan Royer Archives de Dunkerque

### La chapelle des Pénitentes

Les portes de la **rue de Hollande** n'avaient rien d'architectural ; les voûtes lourdes et massives renfermaient, d'un côté, un certain réduit qui n'avait rien de commun avec les élégants water-closets de nos jours.

En face de la partie décrite de la rue se trouvait la **chambre des affaleurs de vin et de bière**, corporation chargée de la mise en cave et possédant une bascule mise à la disposition des commerçants ; ceux-ci, moyennant une redevance, pouvaient faire vérifier le poids des objets en litige ; leur installation toute primitive se composait d'un long couloir adossé au mur de l'ancien **couvent des Pénitentes**.

Pour terminer cette description, signalons, parmi les enseignes, celle d'un maître voilier, **M. Marotte**, représentant une énorme tête de bois ; avait-elle quelque ressemblance avec son propriétaire ? peut-être faut-il le supposer... Car l'enseigne : **A la Tête de Bois**, n'était autrement connue que sous la dénomination de : « **la Tête à Marotte**. »

### Mœurs et Coutumes

Contrairement à ce qui se passe de nos jours, les armateurs pouvaient se procurer facilement les équipages dont ils avaient besoin pour l'armement de leurs navires.

Nombreuse était la population maritime essentiellement homogène ; elle se groupait plus particulièrement dans la partie de la ville comprise entre la **rue Saint-Jean** et la **rue du Nord**.

*Sobre et travailleur, le matelot dunkerquois aimait à se divertir ; un « roose noude » ou chapeau de roses suspendu au milieu de la rue, sous lequel hommes et femmes chantaient en dansant en rond, était pour lui tout un programme. Si le dimanche il sortait au soir, le couvre-feu, sonnait la fermeture des portes de la ville et celles des cabarets, le trouvait chez lui, prit à recommencer le lendemain son rude labeur rarement interrompu.*



Collection Georges Damman

*Simple dans ses goûts, vive et courageuse, l'épouse du marin l'aidait par son travail à nourrir et à élever une famille souvent nombreuse ; vêtue les jours de fête d'un jupon de drap noir, la tête couverte d'un bonnet bien blanc et bien plissé, le foulard jeté sur les épaules et le tablier de soie noire ceint aux reins, fière de ses longues boucles d'oreilles et de la croix d'or suspendue à son cou, présent ou héritage d'une mère, elle passait inaperçue parmi ses compagnes. Aux qualités qu'elle possédait, se joignait une certaine nervosité se traduisant souvent par le besoin de chercher querelle. Réunies au **Minck** pour l'achat du poisson, les femmes des pêcheurs, bien plus nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui, se lançaient les épithètes les moins courtoises et parfois en venaient aux mains. (Mœurs non encore disparues.)*

*Bientôt réconciliées, poussant et s'attelant aux lourds chariots contenant la marée, elles arrivaient au marché, non couvert alors, et déposaient leur marchandise sur des tables de bois soutenues par des tréteaux couvrant la place entière. Au centre, se trouvait un abri maçonné rectangulaire dans lequel on réunissait les objets nécessaires aux vendeuses de poisson ; sur deux de ses faces opposées se trouvait un bras de pompe sortant du mur échancré de la maçonnerie, sous lequel une bouche d'égout était pratiquée. Autour de cet édifice se réunissaient les femmes chargées du nettoyage du poisson et que l'on appelait vulgairement « les écorcheuses de raies. »*

*Le poisson était alors l'objet d'une grande consommation. Déchargé tous les jours des bateaux dunkerquois, il arrivait au port dans un état de fraîcheur dont il n'a souvent, aujourd'hui que l'apparence ; les pêcheurs s'attardant trop longtemps en mer et se servant de glace pour le conserver. En dehors de cet avantage se joignait pour la consommation, celui de le payer bien moins cher, aussi le poisson était-il dans l'alimentation d'un grand secours chez les familles pauvres ; la ménagère pouvait, à bon compte, contenter tout son monde et préparer un repas modeste mais substantiel.*



Collection Georges Damman

*En raison de la quantité des produits exposés, les clients et clientes venaient nombreux, achetaient au milieu d'un vacarme assourdissant où le flamand seul se faisait entendre.*

*Le marché terminé, le matériel était remis dans de vastes caves louées à cet effet, toutes semblables en ville par leur entrée formant saillie sur le trottoir et descendant en pente jusqu'au fil d'eau ; elles étaient closes par une double porte s'ouvrant à l'extérieur par un anneau et se cadenassaient à l'aide d'une ferrure se croisant sur l'entrebâillement des panneaux.*

*Bien coquet était le costume des **bazennes** porté par les marchandes de poisson les jours de fêtes populaires, solennités religieuses ou officielles ; faite d'étoffes de soie de couleurs uniformes, leur toilette ne différait guère de celle des femmes de marins que par le bonnet à longues barbes qu'elles portaient plissé sur le front. Elles se faisaient un honneur de porter en procession l'image vénérée de **Notre-Dame des Dunes**, leur patronne, usage consacré par le temps et qui ne devait disparaître que lors de l'interdiction sur la voie publique des cortèges religieux.*

*Aux grandes réceptions officielles, admises à se présenter en corporation, nos bazennes offrent un poisson d'or ou d'argent au haut personnage qui les reçoit et que l'une d'elles complimente. Ici se place une anecdote bien connue qu'il comporte de rappeler. Pendant le séjour que **Napoléon III** fit à **Dunkerque** en*

1867, l'*Impératrice*, qui l'accompagnait, recevant une députation de poissonnières, entendit le petit discours d'usage prononcé par la plus habile, et en lui témoignant tout le plaisir qu'elle en avait éprouvé, lui demanda si elle pêchait souvent des poissons semblables : «*Chaque fois que tu viens, mon Empereuse* », fut sa réponse qui fit sourire l'*Impératrice* et dérida les personnages officiels qui l'entouraient et qui étaient restés jusque-là impassibles.



Collection Georges Damman

Avant de quitter les femmes de nos marins, signalons un jeu à peu près disparu. Quand l'été les réunissait le soir, après une journée de labeur, deux d'entre elles s'emparaient des extrémités d'une corde, et en face l'une de l'autre sur les trottoirs opposés, lui faisaient faire un mouvement de rotation en montant ou en descendant la rue ; leurs compagnes se lançaient et sautaient à chaque tour imprimé sous leurs pas. Malheur aux maladroites qui interrompaient le jeu ou aux jeunes matelots assez hardis pour y prendre part, de bruyantes plaisanteries et récriminations étaient adressées aux uns et aux autres.

Un usage très répandu, particulièrement dans la population maritime, était la collation de l'après-midi que l'on ne désignait autrement que par ce synonyme : « **le quatre heures.** » Très modeste était ce repas, mais combien paraissait odorante la vapeur que laissaient échapper les feuilles de cacao mijotant dans la bouilloire de cuivre placée sur le couvert du poêle ; invitées par la ménagère, quelques voisines prenaient place sur un plancher mobile formant élévation près de la fenêtre s'ouvrant sur la rue ; puis s'installant, elles s'entretenaient des nouvelles. Pendant l'arrière-saison, les pommes ou poires contenues dans un grand plat de grès sorti du four d'un boulanger, étaient le régal obligé de cette réunion toute féminine.

Le système encore tout primitif de cuire les aliments ne permettait de les rôtir que lorsque la cheminée était pourvue d'une crémaillère, chose peu commune dans bien des ménages, aussi fallait-il en cette circonstance s'adresser au boulanger qui, son pain cuit, devenait rôtisseur ; pâtissier, il l'était comme aujourd'hui pour confectionner, à la kermesse, ces superbes **koucke-boteroms**, mais combien était grande sa préoccupation. Il fallait avertir ses clientes au moment de la cuisson, elles arrivaient alors, attendant le moment où le gâteau leur était livré tout brûlant.

*Une vieille coutume disparue avec le temps, voulait que le boulanger fit don à ses meilleurs clients du gâteau des rois, consistant en une galette au beurre renfermant la fève traditionnelle.*

*Quand arrivait la **fête des morts**, les fournées de petits pains se succédaient dès l'aube et, à chacune d'elles, l'un des garçons, du seuil de la cave, soufflait de la trompe pour prévenir le voisinage ; on se plaisait alors à se rappeler une ancienne légende qui voulait que chaque petit pain mangé obtint la délivrance d'une âme du purgatoire.*

*Faisons observer, avant de quitter le sujet qui nous occupe, que le biscuit de la marine était entièrement fourni par la boulangerie dunkerquoise, les manutentions civiles existant peu ou point dans la région.*

### **Les Pilotes — Le Belvédère**

*Revenons au port et laissons-nous aller au regret d'avoir vu disparaître les anciennes murailles qui, avec la **Nord Poorte** réédifiée dans la cour de notre nouvel **Hôtel de Ville**, nous rappelaient notre ancienne enceinte.*



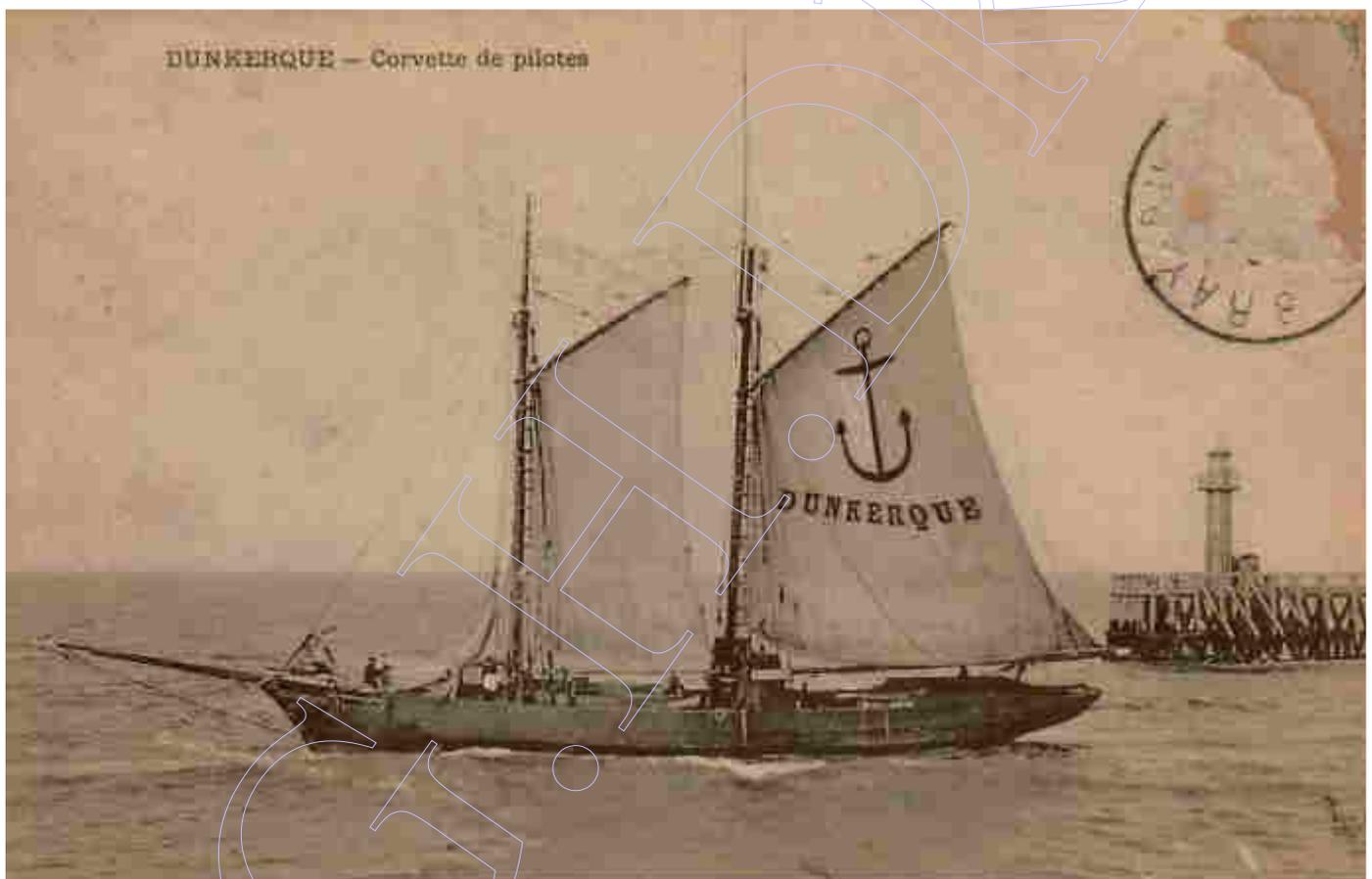
Collection Georges Damman

*Presque contigus au **Leughenaer** ou « **Tour des Menteurs** », se trouvaient, à gauche, les **bureaux du port et du pilotage** ; véritables ouvertures voûtées pratiquées dans la muraille et ne prenant jour que par une seule et large fenêtre encastrée profondément dans la maçonnerie.*

*Les anciens capitaines de navires se donnaient rendez-vous en cet endroit, ils venaient s'asseoir fréquemment sur le banc adossé au mur et devisaient de leurs voyages et de leurs aventures. Les pilotes qui prenaient souvent part à la conversation, se servaient d'une langue bizarre composée de mots français et flamands et faisaient toujours choix dans ce dialecte du terme le plus expressif.*

*Le pilote, tel que nous le voyons aujourd'hui, diffère de celui qui nous occupe par une instruction plus étendue et une situation plus lucrative. Généralement capitaine au cabotage et même long-courrier, il subit, comme ses aînés, un stage nécessaire à ses connaissances côtières ; si, après examen, son aptitude a été reconnue suffisante, l'emploi lui est accordé. Cette préparation imposée aux stagiaires était bien plus longue à une époque où la profession, moins rétribuée, ne permettait pas aux anciens de se retirer avant un âge avancé, tout en ayant droit à une retraite dont ils ne tenaient à jouir que le plus tard possible. Embarqué comme mousse ou novice dès l'âge de dix à onze ans, n'ayant d'autre ambition que celle que pouvaient lui donner ses aptitudes, l'apprenti pilote, ses sept années de service à l'état terminées, était inscrit au rôle d'équipage d'une des corvettes et attendait patiemment le moment de pouvoir, à son tour, attacher sur sa poitrine l'ancre d'argent, insigne de ses fonctions.*

*Si le pilote, en prenant la direction du navire qu'il doit rentrer au port, assume une grave responsabilité, elle se trouve atténuée en partie par la ressource qu'il possède de se servir de remorqueurs. Il n'en était pas ainsi lorsque, privé de ce concours, le bâtiment, pris au large, franchissait le chenal, voiles déployées, arrivait à l'avant-port et, toutes précautions prises, devait, drossé par le vent, mouiller ses ancres pour éviter des avaries toujours possibles.*



Collection Georges Damman

*Le service, parfois pénible, était souvent suivi d'un repos forcé, quand, par suite des vents contraires, les navires ne pouvaient sortir du port pour prendre la mer, aussi, grande fut la satisfaction qu'éprouvèrent tout particulièrement les pilotes à la nouvelle que bientôt un remorqueur allait être construit et mis à la disposition du commerce maritime.*

*C'est en 1853 que furent bâties à l'angle de la **rue de la Grille**, actuellement **rue Carnot**, et du **quai de la Visite**, les vastes bâtiments affectés au dépôt des marchandises. Edifiés dans le but de recevoir des ateliers de constructions pour la marine, ils servirent à cet usage pendant quelques années plus ou moins prospères et finalement durent fermer leurs portes. Dus à l'initiative de **M. Célestin Malo** qui en était le gérant, les ateliers étaient parfaitement outillés, on y construisait non seulement des navires en fer, mais les machines qui leur étaient destinées.*

Cédant aux justes instances de nos armateurs, **M. Malo** se décida à leur donner satisfaction en mettant sur ses chantiers un bateau à vapeur destiné au remorquage ; terminé en quelques mois, le nouveau bâtiment fut appelé l'**Orphéon**, du nom de la première société chorale fondée depuis peu en notre ville et dont la présidence avait été offerte à **M. Malo**.

Nouvelle source de prospérité pour notre port, ce remorqueur rendit de grands services et ne fut remplacé par les bateaux de la **Chambre de Commerce** que lorsque le temps le mit hors d'usage.

A deux cents mètres du **Leughenaer**, à cent mètres du pont actuel formant l'entrée du **bassin du Commerce**, venait s'arrêter la ligne non interrompue des remparts entourant la ville. Appuyés au mur incliné à hauteur des fortifications et faisant face au chenal, se trouvaient deux cavaliers, l'un, celui de l'**est**, était appelé l'**Estran**, et l'autre, à l'**ouest**, le **Risban**. Si rien de particulier n'arrêtait le regard dirigé vers le **Risban**, l'**Estran**, au contraire, présentait au sud un mur en façade percé de fenêtres et se distinguant par un belvédère établi au sommet. On y arrivait par un escalier en pierre d'une soixantaine de marches, muni des deux côtés d'une rampe en fer qui allait, se continuant autour de la plateforme d'une superficie d'environ trois cents mètres carrés. La rade, vue de là-haut dans toute son étendue, fascinait le regard et laissait errer la pensée vers l'horizon, jusqu'aux extrémités de son vaste demi-cercle.

Un passage voûté sous le belvédère, puis un pont-levis jeté sur le fossé de ville donnait accès au **quai Anglais** ; ce quai, bordé d'un trottoir existant encore ; était séparé des terrains vagues occupés au centre par l'**huître de l'est**. Il avait un parapet de quatre mètres d'élévation occupant toute sa longueur ; les enfants en profitaient pour se livrer à leurs ébats, des bancs placés à distance invitaient au repos, mais vainement vous auriez cherché l'ombre. Seuls survivants des plantations successives ordonnées par l'édilité, trois arbres, dont le soleil perçait le maigre feuillage de ses rayons, s'alignaient côte à côte : la critique toujours méchante ne les appelait pas autrement que **le maire et ses deux adjoints**. Au **quai Anglais** stationnaient alternativement les deux premiers bateaux à vapeur faisant un service régulier entre **le Havre** et **Dunkerque** : le **Commerce-de-Lille** et la **Ville-du-Havre**, tous deux à aubes et construits en bois, d'une capacité de deux cents tonnes environ.

De l'**écluse Magloire** à la plage se trouvaient trois constructions : la « **Taverne Anglaise** » possédant un parc aux huîtres ; la « **Friture** », bien connue des gourmets et jouissant d'une réputation bien méritée et enfin l'« **Etablissement Vanstabel** » ou **Casino**.

### **Le Casino — La Plage Est**

Le **Casino**, bien modeste, mais suffisant en un temps où les plages n'attiraient que peu d'étrangers, était construit en bois, surmonté d'un étage peu élevé, aux fenêtres ovales. La façade principale se composait de deux ailes réunies au bâtiment central et formant pavillons en retour de son alignement. On y avait accès par un perron de plusieurs marches donnant entrée par trois portes cintrées à une vaste pièce à usage de café qui s'ouvrait sur la salle des fêtes.

Les distractions n'y étaient que passagères, peu d'artistes venaient en représentation. Seuls, les bals où la bonne société se rencontrait, jouissaient d'une grande faveur et se prolongeaient jusqu'à la fin de la saison. Parfois des concerts étaient organisés par des amateurs. Au chant qu'accompagnait le piano succédait la saynète ou le monologue, de véritables aptitudes se révélaient chez certains ; notons, en passant, les débuts dans l'art dramatique d'une intéressante et gracieuse enfant, fille de **M. Bertrand**, publiciste, habitant alors notre ville. Les succès qu'elle obtint sur notre scène estivale ne firent que grandir, quand, plus tard, sous le pseudonyme de **Marie Laure**, elle fut applaudie à **Paris** dans les pièces réalistes alors en vogue, où elle remplit et même créa les rôles les plus importants.

Le **Casino**, en façade sur le port, possédait une terrasse palissadée en demi-cercle aboutissant à la plage ; un petit jardinet, dans lequel se dressaient plusieurs tentes, en était le seul luxe ; là, pendant la belle saison, venaient s'installer, le jeudi et le dimanche, quelques familles heureuses de profiter du congé de leurs enfants pour se rencontrer et jouir d'une après-midi plus fraîche et plus riante.

Un service d'omnibus devait rendre plus tard notre plage plus fréquentée et plus vivante ; on se considérait heureux du progrès accompli quand, pour vingt-cinq centimes, on pouvait, dès trois heures, se faire conduire de la **place Jean-Bart** à la mer.

Les bains froids ne jouissaient pas de la vogue qu'on leur accorde aujourd'hui, cependant le nombre des cabines était insuffisant à certains jours. Pour obvier à cet inconvénient, un industriel, **M. Van Im Schoote**, belge d'origine, imagina une sorte de roulotte, il la divisa par une cloison qui permettait d'ouvrir des cabines faisant face à la mer des deux côtés ; une traction obtenue à l'aide de câbles s'enroulant sur un treuil, fixé solidement sur la grève, faisait monter la machine sur le sol et en se développant la faisait descendre dans la mer ; le résultat fut négatif en raison de l'enfoncement et de l'ensablement des rails dans le sable mouvant. Ce système fut abandonné l'année suivante.

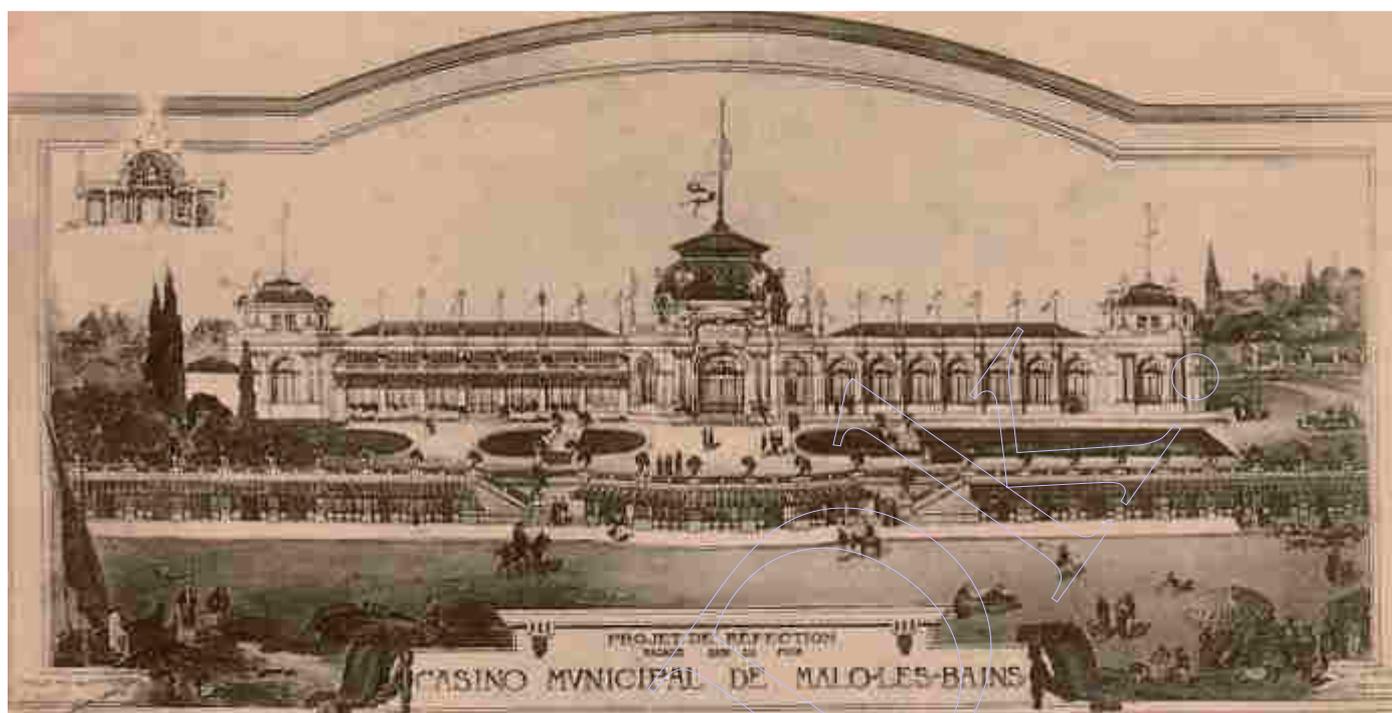


**Les cabines de plage**

La prospérité dont jouissait depuis quelques années notre établissement balnéaire devait s'éteindre graduellement par suite de la construction du **Casino**. Devenu, pendant l'année terrible, propriété de l'Etat, on y établit une cartoucherie qui sauta, ensevelissant sous les bâtiments en flammes les nombreuses victimes de l'explosion.

La **jetée Est**, très animée à certains jours, se développait sans interruption le long du chenal, de l'**écluse Magloire** à l'extrémité du port ; le halage des navires pouvait ainsi s'opérer jusqu'à l'avant-port lorsque, par un temps calme, ils arrivaient à franchir le musoir. Très fréquentée le dimanche, la jetée devenait la promenade de prédilection de beaucoup de Dunkerquois. **On allait au bout des estacades**, selon l'expression usuelle ; on s'en revenait par le même chemin. Et comment en aurait-il été autrement ? A partir du **Casino**, les dunes bordaient tout le rivage, se prolongeant en monticules plus ou moins élevés ; elles n'offraient au promeneur aucun sentier se dirigeant facilement vers la campagne. Seules, près de la plage, sur un plateau, quelques maisonnettes de pêcheurs entourées d'un talus gazonné qui les abritait du vent, formaient le hameau dit de **Visschermoëre** et donnaient une note riante à ce paysage désert.

*Vivant du produit de la pêche côtière, les habitants tendaient, à marée basse, des filets disposés sur de longues perches enfoncées dans le sable ; quand la mer se retirait après le flux, le poisson pêché était aussitôt enlevé et vendu en ville dans un état de fraîcheur qui le faisait apprécier.*



*Cette pêche côtière dont jouissaient les habitants de **Vissermoëre**, dépendait d'un privilège accordé par l'Etat aux vieux marins dont la pension de retraite ne pouvait suffire aux exigences de la vie. Parcimonieusement distribuée en bandes égales, la partie concédée du rivage devenait, en quelque sorte une propriété viagère donnée à l'occupant, heureux de retrouver son élément et de conserver sa liberté, choses appréciables à l'homme habitué à braver la tempête et les dangers.*



En dehors de son enceinte, **Dunkerque** possédait, il y a moins de cinquante ans, le territoire formant aujourd'hui la riante commune de **Malo-les-Bains**, véritables landes où les lapins de garenne pullulaient. **M. Gaspard Malo** s'en rendit acquéreur moyennant un prix de **quarante mille francs** : il se mit aussitôt à l'œuvre, la route actuelle conduisant à la plage fut percée et bientôt s'élevait une première maison, bien modeste, à usage de café, tenue par les époux **Bardou**, et portant pour enseigne : **Au Cap Nord**, maison toujours existante et devenue, par suite d'agrandissements successifs, le **restaurant Pyl**. Quelques années après, Vers **1860**, **M. Colibert** faisait édifier le **Casino** et créait ainsi définitivement la nouvelle station balnéaire.

Enfin, en **1860**, de concert avec l'Administration des chemins de fer belges, une voie ferrée était construite à travers les dunes, mettant en communication directe par **Furnes**, notre ville avec la **Belgique** ; la gare des voyageurs fut établie au **quai Anglais**, en deçà du **canal de la Cunette** sur lequel un pont en bois fut jeté. Telles sont les origines de la jolie et florissante cité malouine, qui, séparée de la commune de **Rosendaël** en **1891**, prit le nom de son fondateur et se trouve être aujourd'hui une des plages les plus fréquentées de la région.

### **Le Chenal — Le Bassin des Chasses**

Le recul des fortifications du côté de l'Est modifiait sensiblement l'aspect de nos quais, mais rien ne faisait prévoir les changements opérés depuis. Toutefois, la question du creusement d'un bassin s'imposait ; les capitaines et les pilotes le désiraient de préférence à l'Est, prétendant que l'entrée serait plus facile et mieux abritée des vents violents ou des courants. Les vastes terrains appartenant alors à la ville et qui représentaient, et au-delà toute la partie concédée aux **Chantiers de France**, auraient été abandonnés volontiers. Tout paraissait prévu, quand, par suite d'une première subvention accordée par l'Etat, sous le ministère de **Freycinet**, il fut décidé que le **côté Ouest** serait choisi de préférence pour ériger les bassins que nous possédons aujourd'hui.



Collection Georges Damman

**Ecluses de chasse des Fronts de mer Est**

*L'exécution de ces travaux devait transformer complètement toute la zone comprise dans la nouvelle enceinte et donner à notre port une extension que l'on n'osait espérer.*

*Depuis de longues années, on s'occupait de procurer à notre chenal un accès plus facile ; en 1823, un ingénieur des Ponts et Chaussées conçut l'idée de créer un vaste réservoir recevant, par l'accès d'une écluse, l'eau montante de la marée ; à mer basse, les vannes de ses portes s'ouvraient et livraient passage à un courant qui, entraînant les sables au large, dégagait l'entrée du port.*

*Ce réservoir ou **bassin de chasse** avait une superficie de trente hectares environ, la forme en était ovale dans la partie la plus reculée, les rives gazonnées établies sur un perré se resserraient ensuite sensiblement pour aboutir aux murs des quais joignant l'écluse qui devait, en disparaissant cinquante ans plus tard, être remplacée au même endroit par celle qui s'ouvre sur les **bassins Freycinet**.*

*Cet ouvrage, dont on ne pouvait contester l'utilité, fut appelé « **Bassin Becquet** », du nom de l'ingénieur à qui en était due l'exécution.*

*Les travaux terminés, les chasses se firent régulièrement, les vannes ouvertes laissaient échapper la masse liquide en un courant maintenu au milieu du chenal par des guide-eaux, pour s'étendre ensuite à l'extrémité de la passe en une nappe qui soulevait et balayait les sables apportés par les marées précédentes.*

*Cette façon de procéder maintenait la profondeur à l'entrée de notre port, mais ne pouvait que bien lentement, arriver à le creuser davantage. Certes, le progrès était réel, mais insuffisant, lorsque par les fortes brises d'Ouest, les courants entraînaient les sables mouvants de la plage vers les jetées et formaient ainsi un barrage, que les chasses ne pouvaient enlever suffisamment au retour de la marée.*

*Ce contretemps très préjudiciable au commerce, obligeait les navires d'un tonnage élevé à rester sur rade pour être allégés s'ils voulaient profiter d'une des grandes marées suivantes ; bien rares étaient, du reste, les long-courriers qui, en temps anormal, et avec un tirant d'eau supérieur à seize pieds (cinq mètres environ), auraient tenté de franchir la passe sans avoir au préalable pris ces précautions.*

*Ce retard que la prudence imposait, les frais d'allèges et de manutention, puis encore le remorquage des chalands, constituaient une perte sensible pour l'armement et réduisaient sensiblement les bénéfices à effectuer sur la marchandise.*

*Le résultat de ces tergiversations, de ces dépenses, était une cause de discrédit dont souffrait notre port. **Anvers** en profitait et recevait, souvent les grands navires qui nous étaient destinés.*

*Ainsi, après tant de sérieux efforts, les travaux exécutés, tout en apportant une amélioration que l'on se plaisait à reconnaître, ne pouvaient donner un succès absolu. Le temps n'était plus, il est vrai, où, à marée basse, les pêcheuses de crevettes pouvaient, sans danger, traîner leurs filets à l'extrémité du chenal. Les chasses en faisant disparaître insensiblement le banc du port, avaient bien amélioré la passe, mais quant à faire rentrer directement les grands navires venant du large, on ne pouvait y songer.*

*Il était donné à notre époque de voir notre port prendre définitivement une situation prépondérante Aujourd'hui, grâce à l'élargissement de l'entrée et à la profondeur obtenue au moyen des dragues suceuses, les plus grands bâtiments peuvent, à l'aide des remorqueurs, arriver dans nos bassins sans grandes difficultés.*

*Chaque année, en septembre, le **bassin Becquet** offrait un coup d'œil vraiment pittoresque. La foule, attirée par les régates internationales qui s'y donnaient, arrivait à couvrir presque entièrement son vaste circuit et prenait plaisir à distinguer au loin les canots engagés, et que la distance rendait presque imperceptibles. On se rendait là encore au soir d'une grande solennité populaire pour organiser des fêtes de nuit ou tirer des pièces d'artifices. Les amateurs de pêche trouvaient à leur tour à s'y distraire ; le poisson,*

assez abondant, venait souvent les dédommager de longues heures d'attente. De pauvres femmes, enfin, se procuraient un modeste gain en venant cueillir la **salade de mer** (passe pierre ou perce pierre), produit des alluvions déposées par le reflux sur le sol surélevé par l'affaissement des rives.

Ces herbes marines, que l'on trouvait répandues sur la plage de Mardyck, étaient jadis plus appréciées. On ne crie plus le « **zey-sala** » dans nos rues, les goûts plus raffinés les ont définitivement dépréciées.

## **La Plage Ouest** **Le Quartier de la Citadelle**

Si, à l'Est du chenal, les dunes s'étendent au loin, à l'Ouest, au contraire, elles ne peuvent que difficilement se fixer. Le sol, rendu plus ferme par l'action des courants et des ruisseaux qui sillonnent la plage, se prête peu à l'envahissement. Les terres voisines protégées par des digues, forment d'excellents pâturages pour l'élevage des moutons.

Non loin de là et au **Sud-ouest du bassin Becquet**, on voyait une ferme composée de bâtiments destinés à ce genre d'exploitation. Rien de bien remarquable ne la distinguait, si ce n'est des parcs nombreux ; sa situation présentait en cet endroit des avantages exceptionnels. Assise dans un pli de terrain, à l'abri des vents d'ouest, une verdure luxuriante l'entourait et offrait un spectacle saisissant quand, gravissant la colline qui, de la ferme, s'étendait au **hameau de Saint-Pol**, on n'apercevait plus autour de soi que les branches rachitiques de peupliers sortant d'un sol aride où l'herbe courte et rare laissait croître en liberté quelques touffes de pensées sauvages disséminées ça et là.



Collection Georges Damman

Laissant la ferme à gauche et se dirigeant vers le port, on rencontrait l'**huître de l'ouest**, puis, plus bas, le **canal de dérivation** et, bientôt après, le **Risban** s'ouvrant sur le **quartier de la Citadelle**.

Si, à l'Est, l'**écluse Magloire** donnait passage à l'écoulement des eaux pluviales dont l'abondance peut

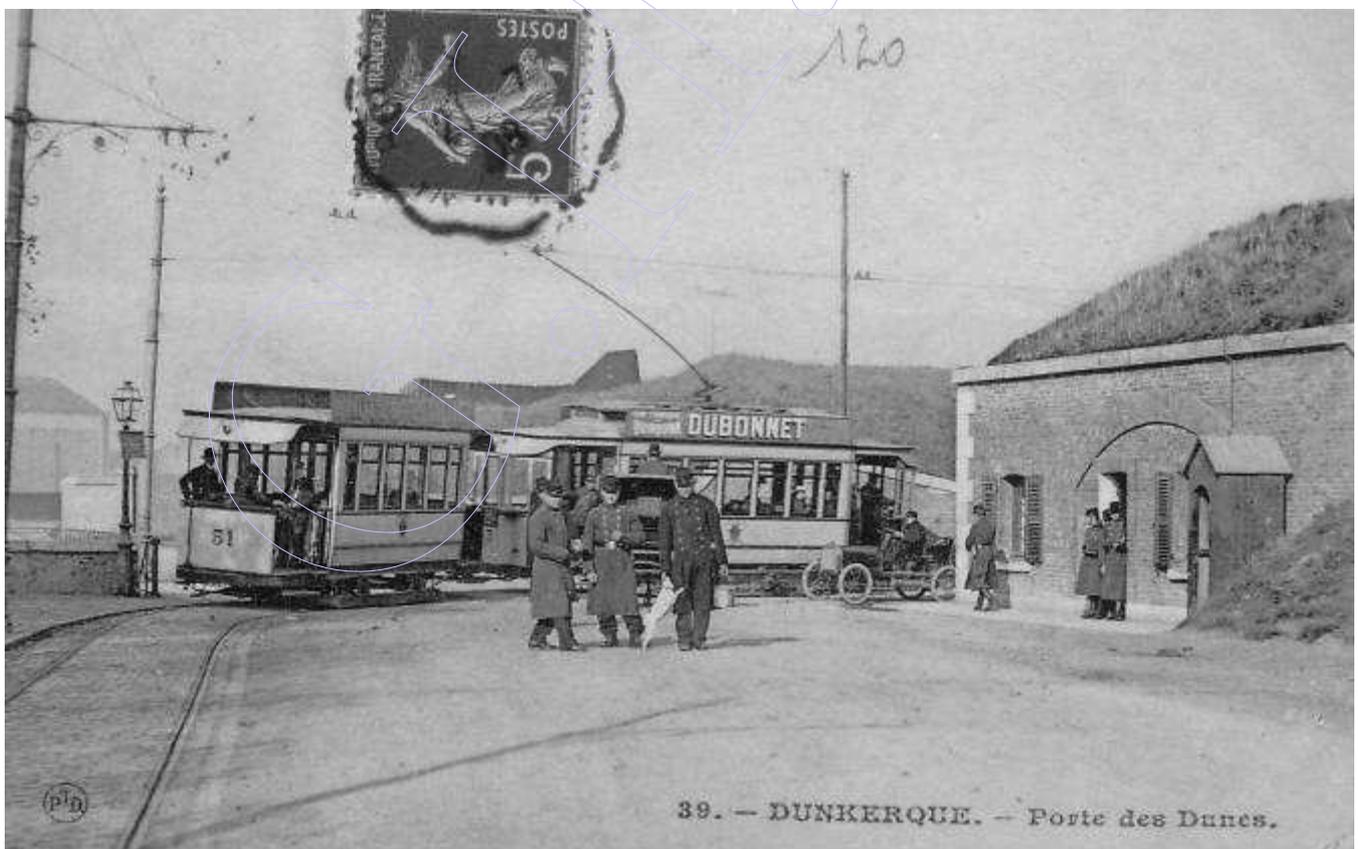
si facilement causer l'inondation des **Moères**, l'écluse disparue du canal de dérivation lui faisant face, rendait le même office à l'agriculture ; leurs eaux maintenues s'échappaient à marée basse pour se confondre ensuite et grossir le courant que les chasses dirigeaient vers la mer.

Le **quartier de la Citadelle** appuyé au rempart avant le recul des fortifications, ne présente guère de changements notables dans le groupe de maisons qui forment ses anciennes rues. En façade sur le **bassin du Commerce**, non loin de l'écluse, entourée d'une grille de fer, on citait comme un modèle de genre l'habitation bâtie en 1850 par M. **Gaspard Malo**. Environnée aujourd'hui de constructions diverses, elle disparaît complètement au regard et semble être oubliée. A l'extrémité opposée, l'attention se portait vers les **magasins Bourdon**, d'une époque plus reculée, qui, seuls alors sur les quais du port, étaient à la disposition du commerce. Plus au centre, un vieux bâtiment militaire, abattu depuis en partie, servait d'entrepôt; à l'angle de la petite place de ce nom se dresse encore, intacte, la porte d'entrée qui y donnait accès. Enfin, sur le terrain où se trouve érigée **la Maternité**, se voyait un **puits** creusé en 1777, à une profondeur de cent deux mètres, pour les besoins du quartier. Ce puits, détruit en partie par le temps, fut définitivement comblé en 1865.

La population de la **Citadelle**, composée presque exclusivement de ménages ouvriers, formait une agglomération homogène ; les chefs de famille, charpentiers de navires pour la plupart, joignaient à leurs salaires le gain que produisait la fabrication des étoupes destinées au calfatage des navires, travail dont les femmes se chargeaient. Aux beaux jours, on les voyait installées devant leurs demeures, défilant de vieux cordages les fils goudronnés qu'elles réunissaient en une énorme balle arrondie.

Si le flamand restait de préférence le langage usuel de notre population essentiellement maritime, la langue française se trouvait, au contraire, plus répandue chez les ouvriers exerçant une profession manuelle et où l'élément étranger dominait, de là cette différence d'idiome que l'observateur attentif remarquait si, quittant le **quartier des pêcheurs**, il traversait celui de la **Citadelle** où il pouvait croire le flamand exclus.

### Les Portes de la Ville



Collection Georges Damman

Avant de compléter l'étude rétrospective de certaines de nos rues, signalons une bien vieille coutume

disparue depuis moins d'un demi-siècle, qui consistait à fermer la nuit les portes de la ville. Les habitants étaient prévenus par le son d'une cloche qui, de la tour, se faisait entendre et annonçait un quart d'heure d'avance la fermeture : elle durait l'été de neuf heures du soir à trois heures du matin, l'hiver de cinq heures au lendemain matin à sept heures.

Malheur au retardataire si les premiers sons du bourdon le trouvaient éloigné, sa seule ressource était de se livrer à une course effrénée et souvent inutile, il lui fallait alors parlementer avec le garde porte-consigne, vieux brave à Moustaches grises, qui se laissait parfois gagner par la générosité du quémendeur.

### L'Heure de Minuit

Une habitude bien ancienne voulait encore que l'heure de minuit fut consacrée à la mémoire des morts. Quand, de l'horloge de la tour, le premier coup sonnait, le veilleur d'un ton lugubre criait cette phrase d'un porte-voix : « **Priez Dieu pour les âmes des trépassés.** » Ce que nos aînés n'ont pu nous dire, nous pouvons l'imaginer... C'est qu'en ce moment bon nombre de nos ancêtres devaient bien peu songer à accomplir la recommandation qui leur était adressée.

### Un Boulevard projeté

L'importance acquise au point de vue commercial et le développement de la population, qui en est la conséquence, doivent nécessairement transformer, à un demi-siècle d'intervalle, la cité qui obtient ces avantages. Il n'en a pas été ainsi de la nôtre qui, dans l'impossibilité d'étendre ses limites, n'a pu retenir dans son sein les quelques trente mille habitants répandus aujourd'hui autour d'elle.



Cet état de choses en nous empêchant de voir ouvrir les larges avenues que tant d'autres villes de moindre importance possèdent, est à certains jours très désagréable au point de vue de la circulation qui ne peut se faire que difficilement dans le centre, lieu toujours choisi pour y célébrer les fêtes populaires. Peu

s'en est fallu que cette situation changeât. En effet, en 1878, à la suite d'un projet soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal par M. d'Arras, alors maire de Dunkerque, il fut décidé que le tracé d'un boulevard serait mis à l'étude. Il devait partir de la **place de la Gare**, traverser en biais les groupes de maisons qui longent au nord la **rue Thiers** et, en supprimant quelques propriétés à l'angle du **Marché-au-Blé (place Jeanne d'Arc)**, aboutir en face de la **rue des Capucins**, actuellement **rue Alexandre III**. L'exécution de ce projet pouvait à ce moment se réaliser dans des conditions très favorables au point de vue financier. Ce quartier, très peu bâti, ne présentait en général que des constructions anciennes d'un rendement peu important, aussi pouvait-on songer à contracter un emprunt que la plus-value des terrains aurait permis de rembourser en peu d'années. Tout paraissait prévu au plus grand avantage des intérêts de la ville, quand survinrent de nouvelles élections municipales et avec elles de nouveaux élus absolument opposés à toute idée de création du nouveau boulevard. Dès lors, il ne fallut plus songer à voir rapporter cette décision, la situation n'étant plus la même, les riverains comptant toujours sur une expropriation future dont l'allocation eût été en rapport avec le produit des loyers, s'étaient empressés de faire construire de vastes immeubles sur les terrains que la nouvelle voie devait traverser.

Tout en regrettant ce fâcheux incident qui nous prive d'une avenue large et commode, nous devons constater cependant avant de faire retour vers le passé, que, grâce à la vente des terrains que l'Etat possédait en deçà de la gare, un nouveau quartier a été construit sur toute la partie concédée aux adjudicataires.

Si une transformation est difficile dans un cadre restreint, il ne saurait en être de même quand il s'agit de l'embellir.

Dans cet ordre d'idées, nous pouvons nous rappeler **Dunkerque** avec ses maisons basses, ses magasins sans luxe, ses rues mal pavées, sans trottoirs, n'ayant rien de l'aspect d'une grande ville en égard au chiffre de sa population relativement élevée.

Ainsi dans son ensemble se présentait notre vieille cité devenue aujourd'hui si coquette et si animée.

### **Nos Places et nos Rues**

Nous ne saurions compléter cette étude si nous étions réduits à nos souvenirs et si les documents continuaient à nous faire défaut. Grâce à ceux que nous avons pu recueillir, et qui sont antérieurs parfois à l'époque que nous décrivons, il nous sera facile, en faisant de nouveau appel à notre mémoire, de terminer le travail que nous nous sommes imposé.

A considérer la description des rues déjà citées, nous avons pu nous convaincre qu'il y avait intérêt à poursuivre nos recherches ; espérons, du lecteur indulgent, la faveur de nous accompagner.

Notre itinéraire en quittant la **Citadelle** nous est tout indiqué vers le centre. De préférence, longeons le **quai du Leughenaer** et arrivons à la **rue Carnot** qu'une grille fermait autrefois la nuit du côté du port et qui, pendant de longues années, en a conservé le nom. A rappeler la décoration spéciale qui lui était donnée quand, pendant la neuvaine de la **chapelle Notre-Dame des Dunes**, elle était ornée d'arbustes en bordure des trottoirs et laissait flotter au vent les couleurs nationales entremêlées des pavillons portant les noms des navires attendus de la **campagne d'Islande**.

**Place de la Prison.** — L'école des filles et les quelques maisons qui lui font suite ont remplacé les vastes magasins bâtis au commencement, du siècle dernier et détruits par un incendie en 1880. Propriétés de la famille **Archdeacon**, d'origine irlandaise et dont l'un des membres vint, en 1740, se fixer à **Dunkerque** ; ces magasins loués à des commerçants, possédaient de vastes citernes ; on savait en tirer profit en ventilant l'eau qu'elles renfermaient aux armateurs pour l'approvisionnement de leurs navires allant à la **pêche d'Islande**, à raison de 0 Fr. 0.5 la tonne.

Dans la partie de terrain qui s'étend de la **place de la Prison** au **canal de la Cunette**, se voit la maison

d'arrêt bâtie en 1833. Primitivement, un jardin occupait tout cet espace et réunissait durant les beaux jours la société bourgeoise et les familles des officiers de la garnison dont les rapports étaient assez suivis ; à l'appui de ce que nous avançons, nous pourrions reproduire un pamphlet en vers qui nous a été communiqué. Contentons-nous de citer la première strophe :

*Je reconnais ces lieux.  
C'est le séjour de Flore.  
Là haut se trouve le temple  
Où règne Terpsichore.*

Si le second vers nous donne le nom du jardin, le dernier nous indique suffisamment le but principal que l'on se proposait en s'y rendant.

En dehors des entrées payantes au guichet, des abonnements étaient acceptés pour le cours de la saison.

A titre de curiosité, voici le libellé de l'avis imprimé sur feuille de papier in-octavo, frappée du timbre royal, que recevaient les abonnés :

*Billet d'Invitation*  
*L'entrepreneur du Jardin de Flore a l'honneur d'inviter*  
*M.....abonné à son jardin, aux trois derniers Bals*  
*Champêtres qu'il donnera cette campagne.*  
*Le premier aura lieu le mercredi 26 septembre 1821.*  
*Le deuxième, le mercredi 10 octobre.*  
*Et le troisième, le mercredi 17 du même mois.*  
*Ils commenceront A 6 heures.*  
*Le jardin sera éclairé.*  
*En cas de mauvais temps, les bals seront remis au lendemain.*

Le centre de la place était occupé par une large margelle, orifice d'un puits profond de cent seize mètres que la municipalité fit construire en 1836. La dépense atteignit huit mille francs, chiffre fort élevé à une époque où la main-d'œuvre était relativement à bon marché.

**Rue des arbres.** — Nous remarquons les anciens et vastes magasins qui s'y trouvent. A peu d'exception près, toutes les grandes maisons de commerce de notre ville en possédaient. A citer au n° 6 de cette rue, le bâtiment que désignait un perron et où siégeait alors le tribunal de commerce.

**Rue Saint-Jean.** — Précédemment **rue de la Fraternité**, portait le nom de **rue des Minimes** ; avant la Révolution un couvent de cet ordre y était établi.

**Rue du Collège.** — Autrefois **rue de Nieupoort** et **des Jésuites** avant la Révolution.

Les bâtiments universitaires qui s'y trouvent furent construits et affectés à usage de collège par les **Pères Jésuites**, qui vinrent se fixer à Dunkerque en 1612 pour se livrer à l'éducation de la jeunesse.

**Rue Emmery.** — Ainsi appelée du nom du **Maire de Dunkerque** qui, en 1793, se distingua en collaborant à la défense de la place assiégée par les Anglais. Elle se nommait antérieurement **rue du Moulin**.

**La rue des Vieux-Remparts.** — Etait divisée en deux parties ; de la **place de la Prison** à l'angle de la **rue du Collège**, elle portait le nom de : **rue des Bazennes**.

**Place du Théâtre.** — Avant la Révolution **place Dauphine** (le couvent des Dames anglaises se trouvait à l'angle nord-est), puis de **l'Egalité** et plus tard **place Jean Bart**, sur laquelle se dressait, au centre, le buste

en marbre de notre illustre concitoyen, œuvre du sculpteur **Lemot**.

Ce buste nous rappelle l'incident suivant :

Un matin, une nouvelle sensationnelle grossie par les commères circulait dans le quartier.

La nuit précédente des marins anglais avaient, disait-on, par représailles, cassé le nez de notre héros. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la haine séculaire et exiger une enquête qui fit constater que de mauvais gamins étaient les seuls coupables. Voulant exercer leur adresse, ils avaient dirigé leurs projectiles vers le buste qu'ils avaient mutilé.

Ce marbre, dont la face porte une cicatrice, figure aujourd'hui dans une des salles de notre musée communal.



Collection Georges Damman

**Rue du Jeu-de-Paume.** — C'est sur l'emplacement d'un ancien jeu de paume, dont la rue porte le nom, qu'étaient élevés les bâtiments de l'intendance.

La juridiction des intendants était semblable à celle de nos préfets. L'intendant faisait sa tournée annuelle et ne restait à Dunkerque qu'une quinzaine de jours.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les intendants levaient la milice, avaient la direction générale de la police, proposaient aux ministres et faisaient exécuter tous les grands travaux d'utilité publique dans leur généralité.

Tous les services administratifs étaient entre leurs mains et sous leur surveillance.

On remarque dans la cour de l'ancienne Sous-préfecture située dans cette rue, deux plaques de marbre rappelant deux épisodes de notre histoire locale.

La première, ainsi rédigée, relate une visite princière :

**Le Czar Pierre le Grand  
A séjourné  
Dans cet hôtel  
Du 21 au 26 avril 1717**

La seconde nous remémore l'époque de l'alliance franco-russe :

**Le Président Félix Faure  
Se rendant en Russie  
Est parti de cet hôtel  
Le 18 août 1897**

**Rue Benjamin-Morel.** — Précédemment, **rue de Nieuport** et avant la Révolution **rue des Sœurs-Noires**, a reçu le nom de l'un de nos concitoyens, ancien député sous la Restauration.

La maison qu'il occupait dans cette rue, achetée par la ville après son décès, a été convertie en musée communal.

**Place Calonne.** — Sous la Révolution, place Nationale puis de la Liberté.

**De Calonne**, intendant à Lille de 1768 à 1785, devint Ministre des Finances sous Louis XVI.

C'est par un ordre du Conseil général de la commune en date du 2 octobre 1793, que furent brûlés en cet endroit les portraits des tyrans, y compris celui du prodigue **Calonne**.

**Rue de l'Abreuvoir.** — Avant la Révolution, **rue des Dames-Anglaises** et plus tard de **Washington**.

**Rue Royer.** — Précédemment de **Bart** et d'**Anjou**.

**Royer Jean-Baptiste**, que ses contemporains nomment le brave **Royer**, était capitaine de corsaires. Il fut tué à l'ennemi en 1780 au moment où il abordait des forces supérieures qu'il n'hésita pas à attaquer.

Ses frégates rentrèrent à Dunkerque après un combat opiniâtre.

Toute son ambition, disait-il, était d'imiter **Jean Bart** et de faire honneur à sa patrie.

C'est dans la maison portant le n° 8 de cette rue que mourut **Jean Bart**. Une plaque en marbre blanc posée sur la façade nous montre cette inscription :

**Dans cette maison  
Est mort  
Jean Bart  
Le 27 avril 1702**

**La rue du Château.** — Pendant la Révolution portait le nom de **Scevola**.

Le château qui lui a donné son nom était entouré d'un fossé rempli de roseaux vendus à bas prix aux empaillleurs de chaises.

**La rue Fockedey.** — Ci-devant **Saint-Barthélemy**, puis du **Pied-de-Vache** et de la **Boucherie**, rappelle le souvenir d'un intègre citoyen. Député à la Constituante, il vota l'appel au peuple et le sursis à l'exécution de Louis XVI.

**Rue de la Couronne.** — Autrefois des **Carmes**, de l'**Egalité** et de l'**Humanité** sous la Terreur.

Dans la même rue, au fond de l'**impasse Saint-Jacques**, existe encore une des portes donnant accès au **couvent des Carmes**. La communauté possédait un vaste établissement au centre du groupe de maisons formant l'angle des **rues Emmery**, des **Vieux-Remparts** et de la **place du Théâtre** où elle avait une sortie.

**Rue Thévenet.** — A une époque antérieure : de la **Justice**, **Roustot** et des **Prêtres**.

Le général **Thévenet** descendait d'une famille dunkerquoise. Il obtint tous ses grades sous la **République** et l'**Empire** qu'il servit vaillamment. Il quitta l'armée en 1831 et vint se fixer dans sa ville natale où il mourut en 1846.

**Rue des Sœurs-Blanches.** — Appelée des **Conceptionnistes**, qui y avaient leur couvent avant la Révolution.

Antérieurement à la loi de 1904, chassant les **religieuses de la Sainte Union** qui y dirigeaient un pensionnat, on voyait encore intacte la façade de la chapelle de l'ancienne communauté.

*La rue Saint-Gilles. — Portait le nom du **Bonnet-Rouge** sous la Terreur.*

*Rue des Vieux Quartiers. — Précédemment de la **Citerne et du Loup**.*

*L'hôpital **Saint-Julien** qui s'y trouve, appelé à disparaître quand les nouveaux bâtiments hospitaliers seront terminés, fut à son origine installé dans une maison particulière acquise en **1694**. Par suite de divers achats de terrain de **1702** à **1735**, on l'agrandit successivement en lui donnant un plan d'ensemble ; finalement et après l'acquisition en **1842** de plusieurs propriétés voisines, la façade fut unifiée et bientôt définitivement achevée.*

*Rue **Sainte-Barbe**. — Des **Picques** en **1893** ; à son extrémité Est, **rue de la Reine** et plus tard **Jean-Jacques Rousseau**.*

*Rue **Saint-Sébastien**. — Devint rue de la **Montagne** pendant la Révolution.*

*Rue **Dupouy**. — Précédemment rue de l'**Ancienne-Poste**, du **Pavillon-Royal**, de l'**Union**.*

*Député de **Dunkerque** au début du règne de **Louis-Philippe**, puis **Président** de la **Chambre de Commerce et Conseiller général du Nord** ; **Etienne Dupouy** exerça dans les diverses fonctions qui lui avaient été confiées par ses concitoyens, un dévouement sans bornes. Promoteur, en **1836**, du projet de chemin de fer de **Dunkerque** à **Lille** adopté par la **Chambre des députés**, il en obtint la concession en **1838** après avoir engagé vainement les principaux banquiers de la capitale à en faire la demande. Ne pouvant réunir les fonds nécessaires, il se voit obligé de renoncer à son projet et meurt en novembre **1839**.*



Collection Georges Damman

*La rue **Castagnier**. — Antérieurement place de la **Cantine-au-Vin**, rappelle le nom du chef de la marine à **Dunkerque** en **1793**.*

*La rue de **Séchelles**. — Précédemment rue **Corneille**, porte le nom d'un intendant de **Flandre** au **XVIII<sup>e</sup>** siècle. **Dunkerque** lui doit la construction du canal de la **Cunette** qui assainit la ville en facilitant*

*l'écoulement des eaux stagnantes.*

**La rue Nationale.** — De **Saint-Eloi**, de **l'Ancienne-Comédie**, de la **Grosse-Carotte**, s'appela longtemps de ce dernier nom après la dénomination nouvelle qui lui fut donnée ; l'enseigne du marchand de tabacs, **A la Grosse Carotte**, par laquelle on la désignait primitivement, lui ayant survécu.

**Rue de Beaumont.** — De la **Concorde** en 1893, porte le nom d'un intendant de Flandre.

**Rue de Furnes.** — Des **Sans-culottes** pendant la Révolution, puis **Desaix** et **Napoléon**.

**Rue de Soubise.** — Précédemment de la **Constitution**, a reçu le nom d'un ministre de Louis XV envoyé en Flandre.

**Rue Royale.** — de **Mirabeau** et **Michel-Lepelletier** pendant la Révolution, puis **Barrière-de-Paris** et **rue Impériale**.

A l'extrémité de la **rue Royale** vient d'être exproprié, et démoli pour la rectification du canal, un vieil immeuble dont d'intéressants détails nous-sont donnés par un journal local.

Par suite de l'adjudication faite en 1804 d'une partie des terrains s'étendant de ce côté, l'adjudicataire se voyait astreint à certaines obligations, la principale était la reconstruction d'un corps de garde sur lequel il pouvait élever un étage pour son usage personnel.

Ce corps de garde fut édifié, surmonté d'un étage et embelli d'un fronton.

La maison devint quelques années plus tard la **Sous-préfecture** ; ce fut dans cet édifice que logea **l'Empereur Napoléon** lorsqu'il vint à Dunkerque en 1810. On a remarqué, lors de la démolition de l'immeuble, que la tapisserie recouvrait un autre papier sur fond rouge portant **l'N** surmonté de la couronne impériale.

Nous empruntons encore au **Nord-Maritime** l'anecdote suivante :

Un ingénieur ayant dirigé la construction des quatre écluses fut présenté à **Napoléon** ; il s'attendait à des félicitations du Souverain. L'empereur se rendit sur les lieux et ne dissimula pas son désappointement. « **C'est cela !** aurait dit Napoléon, **mais on pourrait couvrir la surface avec un crachoir.** »

Nos pères prétendaient qu'à cette première boutade, le grand **Napoléon** en avait ajoutée une seconde : Comme l'ingénieur avait dénommé son travail « **Bassin des Quatre Ecluses** », l'impérial visiteur se retournant vers ses généraux, esquissa un sourire et dit : « **Ça, un bassin ! Je le ferais déborder rien qu'en... p... leurant...** »

L'ingénieur ne fut pas décoré.

**Place du Palais-de-Justice.** — Autrefois **Marché-aux-Pommes**.

Le lourd et disgracieux monument qui s'élève sur cette place, aussi bien agencé qu'il peut être à l'intérieur, ne fait guère honneur à l'idée qui a présidé à son exécution. Inauguré en 1800, il remplit en partie le carré planté d'arbres et garni de bancs qui formait une sorte de square.

Tout à côté, la **place d'Abondance** portait le nom de **Marché-aux-Herbes**.

**Place de la République.** — Précédemment place **Napoléon III**, **d'Orléans** et de **Louis XVIII**.

C'est sur cette place, où se trouve actuellement le groupe en bronze rappelant le souvenir des enfants de Dunkerque morts pour la patrie, que fut planté, le **20 avril 1848**, l'arbre de la Liberté. Une grille en fer qui le protégeait ne put le mettre à l'abri des injures du temps, aussi se vit-on obligé de le déplanter l'année suivante.



Collection Georges Damman

*Cette inauguration fut l'objet de grandes réjouissances. Vers midi, par un beau soleil de printemps, la garde nationale en armes se masse sur la place, les musiques jouent la **Marseillaise**, le canon tonne, on élève l'arbre aux cris de « **Vive la Liberté** » poussés par la foule enthousiaste. Puis le son des cloches se fait entendre, un remous se produit : c'est le clergé qui vient bénir le symbole et appeler les bénédictions du Très Haut sur le nouveau régime que s'est donnée la France.*

**Rue Alexandre III.** — Antérieurement d'**Orléans** puis des **Capucins**.

*L'**Hôtel des Messageries** situé dans cette rue comprenait tous les bâtiments occupés avant la loi de 1904 par les religieuses de **Louvencourt**.*

*Cet hôtel, tenu par M. **Daudruy**, était considéré comme étant l'un des plus beaux et des plus confortables de la région et jouissait dans tout le Nord d'une grande réputation. Il était aussi le point de départ et d'arrivée des diverses messageries reliant Dunkerque aux villes voisines.*

*Grâce à l'extrême obligeance de l'un de nos collègues, nous pouvons donner les indications qui suivent sur le mode de locomotion dont il fallait se contenter alors :*

**1° Diligence de Dunkerque à Ostende, Bruges et Gand :**

*Elle partait d'un jour à l'autre et passait par **Furnes** et **Ghistel** avec relais de ces différentes villes au point terminus.*

*Le voyage jusqu'à **Furnes** se faisait en partie par le bord de la mer à marée basse, l'heure de départ se réglait suivant l'heure de la marée ;*

**2° Diligence de Lille, à quatre chevaux :**

*Départ tous les deux jours à cinq heures du matin ; arrivée le soir.*

*Le prix de ce voyage était de dix livres par personne ; la marchandise payait un sou par livre.*

*Il existait aussi un service rapide par diligence (cabriolet à deux chevaux), mais partant de l'**Hôtel de l'Homme-Sauvage** situé rue de la **Grosse-Carotte** ; le trajet était de neuf heures.*

*Ajoutons à ces moyens de locomotion qui s'effectuaient régulièrement, avant l'ouverture de la voie ferrée de Dunkerque à Lille, le transport des voyageurs et des marchandises par canaux :*

**1° Barque de Dunkerque à Saint-Omer passant par Bourbourg :**

Départ tous les jours à cinq heures du matin en été, à sept heures en hiver.

Durée du voyage : deux journées. Prix des places : quarante-huit sous, vingt-quatre sous et dix sous du cent pesant pour les marchandises.

**2° Barque de Dunkerque à Calais :**

Départ les mardis et vendredi avec deux relais, l'un à **Bourbourg** et l'autre au **fort Batarde**. Prix des places : trois livres par personne pour les premières places et quarante-huit sous pour les secondes.

**3° Service quotidien de Dunkerque à Furnes par carrosse d'eau :**

Durée du voyage : deux heures et demie, prix : vingt sous par personne.

**Indépendamment de ces différentes correspondances, un certain nombre de fiacres faisaient en ville le service intérieur aux taux ci-après :**

Course dans le centre : douze sous ; à la Citadelle : dix-huit sous ; pour les baptêmes : vingt-quatre sous.

En intercalant certains détails, étrangers à ceux qui font actuellement l'objet de notre étude, nous avons voulu réunir dans leur ensemble les divers moyens de transports en usage à cette époque. Continuons de passer en revue les rues de notre ville.

**Rue David-d'Angers, autrefois Latour d'Auvergne, d'Artois et de Chartres.**

En l'an V de la République, existait un vaste terrain dont la superficie atteignait quatre mille toises carrées (sept mille huit cents mètres carrés environ), immense quadrilatère renfermé entre le **quai au Bois**, actuellement **place de la République**, la **rué du Sud**, qui a conservé ce nom, les rues **Saint-Eloy** et de la **Liberté**, aujourd'hui **rues Nationale** et **Alexandre III**. Ce terrain, ancienne dépendance des **pères Capucins** qui y avaient établi leur communauté, déclaré bien national pendant la Révolution, fut vendu par l'Etat à la condition toutefois pour l'acquéreur, de laisser à la ville de Dunkerque la faculté de pouvoir percer une rue à travers le bien vendu. Cette clause fut omise au contrat.

Ce terrain, véritable dépôt d'immondices, entouré de petites maisons sans eau et sans cour appartenant à des particuliers, était considéré comme insalubre et pouvait devenir à tout instant un foyer d'épidémie. Aussi la Municipalité craignant de compromettre plus longtemps la santé publique, se vit-elle obligée de faire des démarches successives pour arriver à une entente avec le propriétaire qui, non seulement finit par céder, mais offrit à la ville le passage demandé. Pour toute indemnité, il ne réclama que l'expropriation des trois maisons situées aux deux extrémités.

La rue définitivement ouverte en 1801, fut appelée **Latour d'Auvergne**. **Dunkerque** voulut ainsi honorer la mémoire du premier grenadier de France dont le régiment (46<sup>ème</sup> demi brigade) était alors en garnison en notre ville.

Pendant le séjour de la demi-brigade, quelques notables se cotisèrent et lui firent don d'un reliquaire en argent qui, fixé à la hampe du drapeau, remplaça la boîte en métal qui, jusqu'alors, avait contenu le cœur de **Latour d'Auvergne**.

Voulant perpétuer la mémoire du grand et désintéressé sculpteur qui, spontanément, s'était offert à reproduire dans le bronze les traits de notre vaillant marin, il fut décidé, au lendemain de l'érection de la statue de **Jean Bart** (7 septembre 1848), que la rue de Chartres prendrait désormais le nom de **David-d'Angers**.

**Rue Neuve.** — Autrefois de **Saint-Louis**, de la **Révolution**. Cette rue était traversée dans toute sa longueur par la **Panne**, large cours d'eau comblé en 1805 et facilitant la communication du port au canal de **Furnes**.

Il passait par la rue de la **Ferronnerie**, la place de la **République**, la rue **Neuve** et le **Vieux Marché au Beurre**. Plusieurs ponts établis sur son parcours rendaient facile le passage d'une rive à l'autre.

**Rue de la Marine**. — Pendant la Révolution, rue des **Droits-de-l'Homme**, puis de **Berry**.

**Place Jean-Bart**. — Précédemment place de la **Liberté**, place **Impériale**, place **Royale**.

Les **Clarisses** y avaient autrefois leur couvent.

La **place Jean Bart**, telle que nous l'avons connue, ne présentait, à part la statue de notre grand marin, qu'un intérêt secondaire. Les maisons ne se distinguaient de celles des autres quartiers que par le nombre de commerçants qui y étaient installés et dont les magasins étaient peu remarquables. La banque de France n'était même pas encore à l'état de projet. Une seule propriété désignée aujourd'hui sous le nom de « **Café des Arcades** » dominait l'ensemble. A son sommet, une horloge éclairée le soir suppléait au cadran de la tour. Un petit canon placé sur sa plate-forme indiquait le midi ; il se faisait entendre à la grande joie des enfants lorsque le soleil voulait bien, de ses rayons, traverser la lentille et allumer la mèche préparée à cet effet.



Collection Georges Damman

Disposé en arcades, le rez-de chaussée de ce bâtiment laissait un espace couvert sur toute son étendue ; en retrait, le mur s'ouvrait au centre par une double porte donnant accès à une vaste pièce blanchie à la chaux servant de corps de garde à une demi-compagnie de la garnison.

Chargée du service intérieur de la place, cette troupe, en dehors des hommes à placer aux différents postes, avait pour mission le maintien de l'ordre quand la nécessité s'en faisait sentir.

Si un prêtre passait, portant le viatique à un malade, les règlements voulaient que deux soldats en armes aillent l'accompagner ; ils se mettaient alors à ses côtés, attendaient sa sortie de la demeure et au retour le poste prenait les armes, les présentait au Saint-Sacrement qui continuait à être accompagné jusque sous le porche de l'église.

### *Rue de l'Église. — De la Vérité pendant la Révolution.*

Notre rôle ne nous permet pas de critiquer la façade actuelle de l'église **Saint-Éloi** dont le style ogival se trouve être plus en harmonie avec le monument, mais permettons-nous cependant, tout en admettant les qualités architecturales de l'œuvre, de la trouver bien inférieure à celle qui existait il y a quelques vingt ans et que l'on n'a su nous conserver.

Bâtie par l'architecte **Louis** au commencement du dernier siècle, le péristyle présentait en façade un fronton soutenu par une colonnade d'un grand effet ; huit cent mille francs furent dépensés pour sa construction. L'église **Saint-Eloi** détruite au XVI<sup>e</sup> siècle par un incendie était jointe à la tour ; une arcade s'ouvrait en avant de l'édifice et laissait le passage libre à la circulation des piétons.

A l'extrémité opposée, se trouve aujourd'hui notre magnifique hôtel de ville, superbe dans ses proportions et faisant honneur non seulement à l'architecte qui l'a édifié, mais encore à l'Administration Municipale qui a voulu doter notre cité d'un monument digne d'elle.

L'hôtel de ville de Dunkerque fut plusieurs fois incendié, notamment en **1642**, époque où l'on eut à déplorer la perte des archives de la ville.

Reconstruit en **1644**, le monument que nous avons vu disparaître ne présentait rien de bien intéressant au point de vue de l'art ; à l'angle nord-ouest se dressait sur la **place d'Armes** un portique élevé en **1800**. On pénétrait dans le vestibule après avoir franchi un perron de quinze à vingt marches ; ce vestibule donnait accès à la salle des mariages modestement décorée. Quelques tableaux en ornaient les parois ; l'un d'eux attirait principalement l'attention et représentait l'image de notre concitoyen, le **général Guillemillot**.

Après s'être distingué pendant les différentes campagnes où furent engagées les armées de l'empereur **Napoléon**, **Guillemillot** fut nommé lieutenant général au retour des **Bourbons**. Chef d'état-major de l'armée envoyée en **Espagne** en **1823**, sous le commandement du **duc d'Angoulême**, il se vit éloigné peu de temps après de la charge qui lui avait été confiée à cause de ses idées libérales ; il continua néanmoins à faire partie de l'expédition et à prendre part aux opérations que couronna la prise du **Trocadéro**. Le gouvernement de **Louis-Philippe** lui confia plus tard le poste d'ambassadeur à **Constantinople**. Le nom de **Guillemillot** a été donné à la rue longeant en partie l'ancienne **place de la Prison**.

C'est sur la **place d'Armes** ou **petite Place** que s'exécutaient jadis les sentences criminelles.

L'exposition des condamnés au carcan se faisait encore sous la **Restauration**. Un arrêt de la Cour de Douai du **9 janvier 1816** condamne **Marie Deplanter**, domestique à **Dunkerque**, à cinq ans de réclusion et une heure de carcan sur la **place publique de Dunkerque**, pour avoir volé à son patron, aubergiste, une chaîne en or et une paire de pendants d'oreilles.

Cette peine infligée aux condamnés ne fut abolie qu'en **1848**.

Avant la construction de la maison d'arrêt, la prison se trouvait dans la partie arrière de l'**Hôtel de ville**, elle faisait face au **Marché aux Volailles** et la porte d'entrée se trouvait de ce côté.

### *Rue des Bassins. — Du port au Marché au Poisson elle portait précédemment le nom de rue des Récollets.*

Cette rue était coupée par un pont sous lequel passait la **Panne** pour aboutir au port. A gauche, en descendant en ville, se trouvait le couvent des **Récollets** dont l'église nous est restée sous le vocable de **Saint-Jean-Baptiste**. Du **Marché au Poisson** à la **rue de l'Église**, elle prenait le nom de **rue de la Vierge**, remplaçant ceux de la **Victoire** et des **Jacobins** portés sous la Terreur.



Collection Georges Damman

**Rue des Pierres.** — Dans une maison particulière fut installée, en 1730, le premier théâtre que Dunkerque ait véritablement possédé. L'impasse de la Boucherie qui s'ouvre dans cette rue et qui, sous la Révolution, était dénommée de l'**Humanité**, possédait un marché spécial au genre d'alimentation dont elle porte le nom.

**Rue Faulconnier.** — Précédemment de **Saint-Julien**, des **Pénitentes** ; possédait un hôpital. Les **Pénitentes**, dont le couvent se trouvait contigu, en avaient la direction.

**Faulconnier Pierre**, contemporain de **Jean Bart**, l'historien de qui nous tenons notre histoire locale, fut non seulement un écrivain d'une incontestable érudition, mais encore un travailleur infatigable et consciencieux. Il occupait la charge de **grand Bailly de Dunkerque**.

Arrivé au terme de l'itinéraire que nous nous étions proposé dans nos rues principales, nous ne pouvons cependant passer sous silence les dénominations données plus récemment à celles désignées sous le nom de l'**amiral Lhermitte**, du contre-amiral **Vanstabel** et les squares **Jacobsen** et **Rambout**.

L'**amiral Lhermitte Pierre-Louis**, né en 1761, appartenait à une famille d'armateurs dunkerquois. Il se distingua dans différents combats et mourut préfet maritime à Dunkerque et commandant des forces navales de la mer du Nord.

**Vanstabel Pierre-Jean**, est né à Dunkerque en 1744. Il commença bien jeune à naviguer sur les navires de commerce, puis sur les bâtiments armés en course où il eut l'occasion de se distinguer. Appelé dans la marine militaire à titre d'officier auxiliaire, il vit bientôt son grade confirmé, fit de nombreuses prises, et en qualité de lieutenant de frégate fut attaché définitivement à la marine royale. Nommé contre-amiral, **Vanstabel**, alors âgé de quarante-neuf ans, reçoit le commandement d'une escadre ; il lutte souvent avec avantage contre les vaisseaux anglais qu'il rencontre. Chargé de protéger un convoi considérable de grains venant des **Etats-Unis**, il s'acquitte heureusement de sa mission et rentre à **Brest** sans avoir rencontré l'ennemi.

*Vanstabel, dont la santé laissait à désirer, fut obligé de quitter la mer et mourut à **Dunkerque** en 1797.*

***Jean Jacobsen**, capitaine de vaisseau, 1662.*

*Cet héroïque marin dunkerquois, sorti du port, ne disposant que d'une seule frégate, fait la rencontre de neuf bâtiments de guerre hollandais. Ne voulant pas se rendre, il n'hésite pas un instant à les combattre. N'ayant plus autour de lui que quelques hommes d'équipage, il met le feu aux poudres et saute avec son vaisseau. S'adressant à ses marins : « **Mes amis, s'écrie-t-il, si quelqu'un d'entre vous échappe et retourne à Dunkerque, qu'il dise comment nous nous sommes défendus pour la cause de Dieu et du Roi.** »*

***Mathieu Rambout**, vice amiral, 1641, est encore un de nos concitoyens dont la valeur fut à la hauteur du grade qu'il occupait. Chargé par le gouverneur de rejoindre une escadre qu'il doit renforcer, il sort du port sachant que la flotte hollandaise lui est bien supérieure en nombre, qu'il ne peut l'éviter, et trouve la mort dans ce combat après avoir fait subir à l'ennemi des pertes sérieuses.*

*Si un certain nombre de nos voies publiques rappelle le souvenir de nos distingués compatriotes, combien de ces derniers dont la mémoire finira par disparaître entièrement. Citons parmi eux :*

*Les amiraux **Jacques Colaert** et **Cornil Baert** ; les vice-amiraux **Dorne** et **Jacobsen** ; les généraux **Théry**, **Lemaire**, de **Villenoisi** ; le général **Doens** tué pendant la dernière guerre ; les peintres **Mathieu Elias**, de **Corbehem**, **Jean de Rein**, **Descamps**, et tant d'autres illustrations dunkerquoises dont il y aurait lieu de faire connaître l'histoire aux générations futures.*

*Mais ne nous attardons pas davantage dans les détails qui nous éloignent trop de l'époque qui, dès le début de notre travail, a fait l'objet de notre étude.*

### **Costumes et Habitations**

*Les mœurs et les habitudes de notre population étaient bien différentes vers le milieu du siècle dernier de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les habitants se connaissaient mieux, une certaine familiarité existait entre eux et si le respect des classes était observé, les rapports entre patrons et ouvriers étaient plus cordiaux. Lorsque les voisins se rencontraient ils échangeaient, en se saluant, un bonjour amical que l'on trouverait à cette heure ridicule.*

*Les soirs d'été quand, fatigués d'une journée accablante, les commerçants désiraient respirer la fraîcheur, ils faisaient du trottoir leur lieu de conversation.*

*La toilette des hommes différait plus par la recherche que par le goût. Dès la belle saison, le pantalon et le gilet blanc étaient de rigueur, une cravate de soie noire rattachée par un nœud et faisant plusieurs fois le tour du cou laissait dépasser un col dont on n'apercevait que les deux pointes ; la redingote longue et le chapeau haut de forme tout droit et fort élevé complétaient le costume. Il était relevé par les boutons en or garnissant la chemise, et par une longue chaîne de montre du même métal descendant des épaules, au-dessous du gilet, et se croisant par un coulant sur la poitrine.*

*L'hiver, le manteau sans manches et à capuchon était généralement adopté.*

*Les femmes portaient, l'été, la robe de soie unie presque toujours noire, le col de dentelle rabattu sur les épaules, le cachemire de l'Inde aux multiples couleurs descendant en pointe bien au-dessous de la taille, le bonnet garni de fleurs, relevé fréquemment par une longue plume formant panache (le chapeau n'étant encore que très peu adopté), les longs pendants d'oreilles et la broche en or épinglant le châle, enfin le tour de cou auquel était suspendu un médaillon.*

*L'hiver, elles portaient presque toutes le mantelet flamand à large capuchon.*



Source Internet

### Mode féminine vers 1860

*L'habitation spacieuse et agréée que possédait la classe aisée formait un contraste sensible avec celle dont se contentait la bourgeoisie. Dans l'une, les grands appartements se succédaient ; chez l'autre, trois pièces suffisaient à tous les besoins. Ici, les parquets peints et cirés ; là, les planchers blancs lavés à grande eau chaque semaine, sablés tous les jours. Rivalité de propreté, sans doute, mais bien différente au point de vue de la santé que l'humidité des appartements pouvait facilement altérer.*

*L'ameublement des salons, riche dans sa simplicité, se composait presque uniquement de meubles anciens, souvent restaurés. La tapisserie, généralement de couleur sombre, était ornée de quelques portraits de famille dont les tons clairs se détachaient agréablement sur le fond demi-obscur. Les autres pièces de la maison possédaient chacune leur mobilier particulier.*

*Le salon, à de rares exceptions près, n'existait pas dans les milieux bourgeois ; il était alors remplacé par la pièce, principale ou « belle chambre », dont l'ameublement comprenait un grand lit d'acajou garni de nombreux matelas et surchargé de rideaux dont la blancheur égalait celle de la courtepointe ou dessus de lit. Une garde-robe (grande armoire mobile aujourd'hui très recherchée) supportait au sommet deux immenses tasses de porcelaine décorée. On voyait encore la commode sur laquelle était exposée, sous un globe en verre, une vierge dorée, et enfin le secrétaire supportant, un déjeuner en porcelaine placé sur un plateau. Sur la cheminée, entre des vases de fleurs artificielles, un chien et un chat de faïence bleue ou rouge se prélassaient en contemplant la pendule. Un poêle en fonte garni de ses divers attributs donnait un reflet que ne pouvaient égaler les meubles d'acajou cirés de l'appartement.*

### Usages

*Le linge mieux soigné qu'il ne l'est maintenant, était l'objet d'un raffinement de propreté que les usages rendaient faciles, la cendre de bois jouait un grand rôle dans les lessives. Placé dans une vaste cuve,*

le linge était recouvert d'un drap sur lequel, indépendamment d'un lit de paille, la cendre était déposée ; l'eau était versée ensuite et filtrait lentement pendant la nuit. Au réveil, on laissait échapper le liquide par une ouverture pratiquée au fond de la cuve et que protégeait un bouchon ; cette eau recueillie servait à faire bouillir le linge et à le savonner. Après avoir été rincé, il était étendu sur l'herbe croissant en bas des remparts ; arrosé fréquemment par une main exercée, il séchait lentement en blanchissant sous l'action du soleil : c'est ce qu'on appelle « **herber** » le linge.

Certains usages ont longtemps subsisté ; en 1840, à la demande des familles, la cérémonie du mariage se célébrait encore la nuit dans nos paroisses.

A une date moins éloignée, on signalait un décès en disposant en croix devant la maison un certain nombre de bottes de paille maintenues par des liens, la quantité était en rapport avec la classe de service commandé et s'élevait jusqu'à vingt-quatre bottes pour le solennel avec la cloche de Jésus. Un placard ou billet de mort semblable à ceux que l'on distribuait en ville était affiché sur une des portes de l'église. Le bailli ou receveur chargé de l'organisation des services établissait un mémoire de dépenses dont un spécimen nous a été communiqué, sur lequel nous relevons les articles suivants :

**Payé au sous-coutre, Cinq francs.**  
— **pour quatre chapeaux de deuil, quatre francs.**  
**Au clerc portant la croix au convoi, trois francs 30 c.**  
**Au souffleur d'orgues, un franc.**  
**Au sonneur de cloche pour triple sonnerie, six francs.**  
**Pour les manteaux noirs\*, quarante francs.**

\* (Les deuilants portaient ces manteaux jetés sur les épaules pendant la cérémonie.)

### Fêtes et Divertissements



Collection Georges Damman

Les réjouissances publiques ont toujours été en honneur à **Dunkerque**, surtout celles du carnaval qui attiraient en nos murs une foule de curieux, avides d'assister à un spectacle dont l'origine remonte aux siècles derniers.

Les divertissements nocturnes ont remplacé en grande partie les scènes bruyantes et burlesques qui, pendant les trois jours gras, donnaient à nos rues une joyeuse animation.

Indépendamment de la « **verssche bende** » ou bande des pêcheurs, où toutes les classes de la société se confondaient, arlequins et diables excitaient surtout les rires de la foule quand, traversant la rue en monôme, ils se livraient passage en abattant sur le dos des gens paisibles ou préoccupés la planchette ou la vessie gonflée qu'ils tenaient à la main.

Quelle surprise serait la vôtre, mamelucks, bossus, pêcheurs napolitains d'antan, s'il vous était donné de revoir votre vieux **Reuse**, autrefois si beau dans son costume mousquetaire **Louis XV**, si gracieux dans son salut et si fier dans sa marche, traîné aujourd'hui dans un char comme un roi fainéant, ne sachant plus se courber que pour éviter le réseau des fils électriques dont il craint le contact.

Le temps n'est plus où ces bandes joyeuses faisaient escorte à **Madame Gentille** et à son fils **Cupidon**, disparus tous deux. Resté seul des siens, **Reuse** s'en ira à son tour, laissant à la légende le soin de le rappeler aux générations futures.

Contrairement à ce qui se passait, les fêtes de la ducasse se poursuivent actuellement en ville pendant toute la semaine, offrant aux habitants des distractions suffisantes pour les divertir.

Avant l'affectation du **Jardin Royal** comme maison de refuge pour les vieillards, le **Rosendael** était vraiment le lieu des fêtes. Rendez-vous des familles, le vaste jardin présentait le soir une grande animation. Ses belles allées d'arbres touffus, ses vastes pelouses éclairées à giorno fourmillaient de danseurs. La rotonde où l'orchestre était installé réunissait la jeunesse qui, sous l'œil maternel, se livrait à la danse, tandis qu'à l'écart, assis sous la tonnelle, les vieux amis conversaient bruyamment.

Ainsi, sans autre attraction, se passait notre kermesse. La place accordait, pendant toute sa durée, l'ouverture des portes de **Rosendael** pendant la nuit.

Les réunions d'hiver étaient assez fréquentes.

Aucun des hauts fonctionnaires de l'Empire n'aurait manqué d'organiser une soirée qu'il considérait comme obligatoire ; les invités s'y rendaient et quelques-uns d'entre eux recevaient à leur tour.

Les sociétés célébraient aussi généralement en cette saison leur fête patronale par des réjouissances où parents et amis étaient admis.

C'est ainsi que la **Société Dramatique**, fondée en 1838, conserva pendant trente ans le prestige de ses premiers débuts en offrant, en son local de la **salle Sainte-Cécile**, des représentations artistiques devant un public nombreux et choisi. Fidèle à sa devise : « **Qui donne aux pauvres prête à Dieu** », la **Société** ne négligeait aucune occasion de faire le bien et souvent les recettes étaient fructueuses et venaient au secours de bien des infortunes.

La décoration de la ville à la veille d'une solennité, entrée d'un souverain ou réception d'un grand personnage a été de tout temps la préoccupation constante des habitants. Rivalisant de zèle pour l'ornementation des rues, c'est à qui présentait la sienne comme étant la mieux parée et la mieux comprise.

Ce fut une véritable désolation quand, en se levant le matin du **26 septembre 1853**, jour de l'entrée officielle de **l'Empereur Napoléon III**, nos concitoyens virent les dégâts que la tempête de la nuit

précédente avait occasionnés ; arcs de triomphe renversés, drapeaux et tentures déchirés, guirlandes jonchant le sol, rien n'avait été respecté par la tourmente qui ne s'apaisa qu'au milieu de l'après-midi.

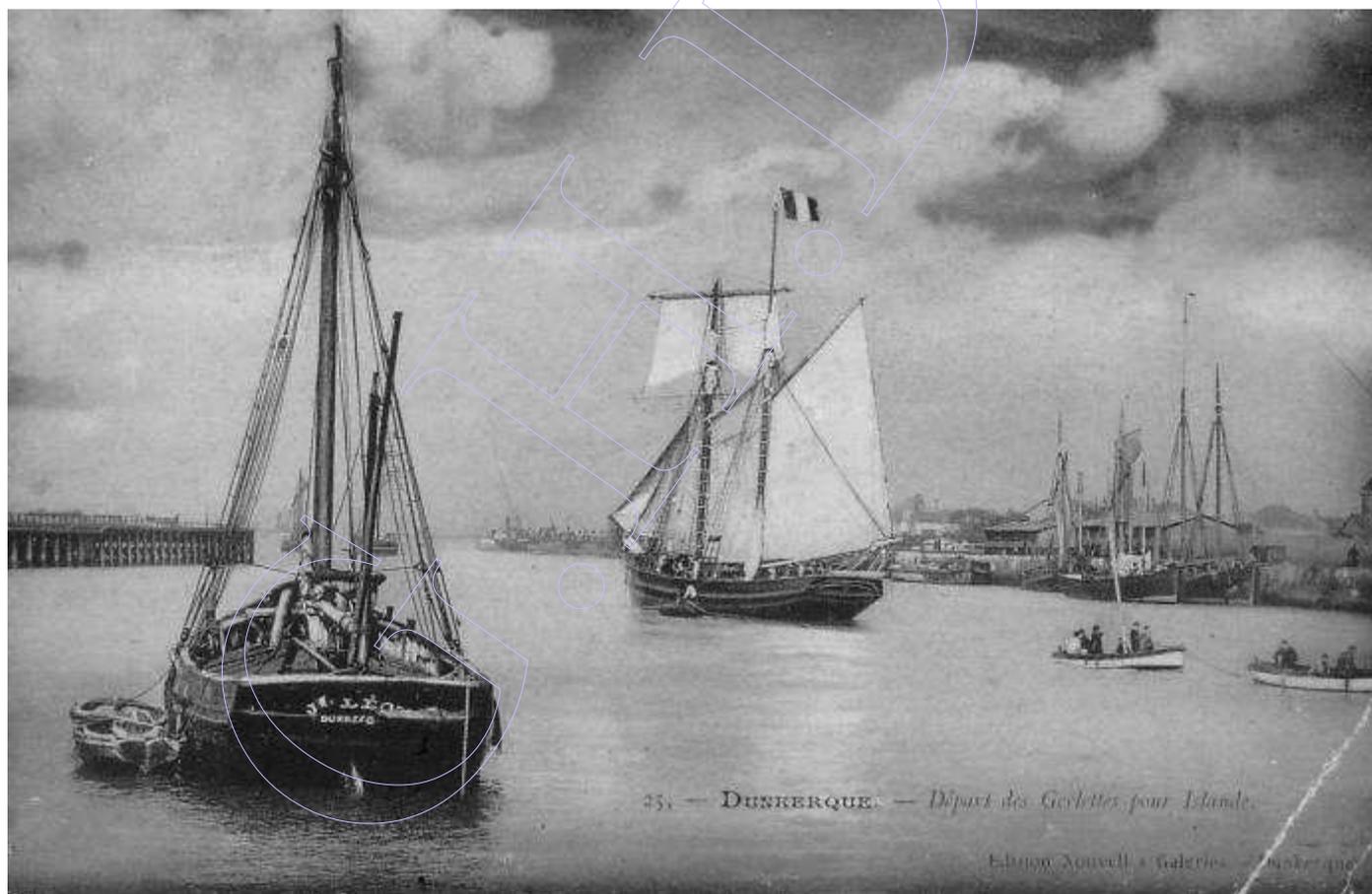
En 1867, lors de la seconde visite que fit l'Empereur, les industriels et commerçants s'étaient ingéniés à construire un grand nombre de fausses portes dont le motif correspondait à leur industrie ou à leur métier. L'une d'entre elles mérite d'être mentionnée pour son originalité ; elle était faite de pains et de biscuits de la marine dont la distribution fut faite aux pauvres le soir de cette mémorable journée.

Si les souscriptions et de longs préparatifs sont nécessaires pour arriver à un résultat complet dans ces sortes de fêtes, c'était presque par enchantement que le matin des jours de procession, nos rues se couvraient de décorations et de drapeaux alternant avec les **roose-noud**, dont les verres taillés en losange se balançaient aux extrémités et tintaient doucement agités par la brise.

Elles étaient bien belles nos processions quand, avant le régime actuel, elles se déroulaient encadrées des troupes de la garnison, au milieu de la foule en fête qui se pressait formant la haie sur les trottoirs.

### Commerce et Industrie

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle laissait notre industrie dans une situation très prospère ; la fabrication du tabac occupait à elle seule, avec huit cents presses, plus de trois mille ouvriers ; plusieurs verreries, une faïencerie, une fonderie et une fabrique de pipes en employaient un grand nombre.



Collection Georges Damman

Chaque année, quatre-vingts navires se rendaient à **Islande**, une trentaine se livraient à la pêche à la baleine et près de quarante bâtiments faisaient voile pour les **Antilles**.

Déclinant insensiblement pendant la **Révolution** et l'**Empire**, l'industrie ne se releva plus tard que bien difficilement.

Sous la **Restauration**, quelques grands établissements vinrent se fixer en Basse-Ville. Parmi eux et pouvant être cités pour leur importance, la **raffinerie de sucre Bray et C<sup>ie</sup>**, incendiée en **1838**, et deux verreries qui se réunirent en **1824** sous la dénomination de « **Verreries Royales** », figuraient au premier rang.

Stationnaire pendant de longues années, l'activité industrielle se développa sous le dernier règne et créa les différents établissements existant encore aujourd'hui.

En se rendant compte du chemin parcouru depuis un demi-siècle, on reste véritablement surpris du développement qu'a pris notre commerce pendant le cours de ces trente dernières années. Lorsque inconnu au delà de notre département, les dictionnaires définissaient ainsi **Dunkerque : petit port de pêche situé sur la mer du Nord**. C'était peu en rapport avec l'importance que la ville possédait déjà ; aussi se contentait-on en haut lieu de ne fournir que strictement les fonds nécessaires à une station maritime de médiocre importance ou soi-disant telle.

Enfin s'éleva au sein du Parlement une voix autorisée qui, appuyée par les nombreux industriels de la région, parvint à se faire entendre. Dès lors, furent votés les subsides nécessaires à la transformation de nos bassins, transformation incomplète encore, mais qui, terminée définitivement, aura pour conséquence de classer Dunkerque dans un des premiers rangs parmi les grands ports de commerce.

Jules Darnet  
1907

